

Mr Michel Banniard

Professeur

UFR des Lettres

Linguistique

Toulouse-II

Linguistique diachronique 1, LM009

TITRE

Linguistique diachronique 1 (III^e-XIII^e s.).

Français médiéval.

** NB : 1) Le cours comprend deux sections. La première est la description théorique ; la seconde concerne l'étude du texte au programme. Cette étude est appuyée sur une série de préparations que les étudiants sont invités à faire. Le corrigé de ces préparations se trouve dans la deuxième section du cours : c'est à elle que les étudiants doivent se référer tant pour les préparations faites à domicile que pour les devoirs envoyés au professeur.

2) La totalité du cours est à apprendre, pas seulement les paradigmes (tableaux) et la traduction du texte. Le cours forme un ensemble qui est à étudier intégralement. Ceci dit, le cours est complet et offre aux étudiants tout ce qu'ils ont à étudier.

3) Il leur est aussi recommandé de respecter la terminologie employée et de ne pas faire de mélanges avec d'autres ouvrages traitant du même domaine.

4) Dans les préparations, les devoirs et à l'examen, là aussi l'emploi du vocabulaire technique est à apprendre, ex. : CRD, CRI P+, etc... sans se contenter des équivalences modernes (« complément d'objet direct, etc... »). Les corrigés donnent tout le nécessaire en ce sens.

01 - PREMIERE SECTION : DESCRIPTION THEORIQUE

I] INTRODUCTION GÉNÉRALE. THÈME, TERMES ET CONCEPTS

A] PRINCIPES ET MÉTHODE

A] Ce cours est destiné à des étudiants de lettres, arrivés en deuxième année, qui engagent une spécialisation partielle vers la professionnalisation. A ce titre, les étudiants reçoivent un début de formation en histoire de la langue française.

B] Le présent enseignement a pour but de donner une perception et une connaissance en perspective diachronique de cette langue depuis son origine jusqu'à sa constitution autonome en langue distincte de la langue mère (le latin) et des langues soeurs (les autres langues néolatines). Il insiste également sur le contexte historique et culturel. Enfin, il trace quelques repères par rapport à la langue moderne. L'ensemble devrait avoir pour effet complémentaire de donner une conscience directe de la logique globale de l'évolution langagière.

Pour cela le cours offre une présentation historique du latin au roman (1ère partie), fondée sur les acquis les plus récents de la recherche ; puis une série de tableaux sur la formation des paradigmes verbaux (2è partie) ; enfin, un guide d'étude de l'AFC à partir d'un texte réel (3ème partie). Les étudiants sont invités à travailler à plusieurs niveaux :

- en lecture générale en se dotant d'une connaissance élargie de la période. La bibliographie les oriente en ce sens. Des modules complémentaires consacrés

(littérature médiévale, par exemple) sont l'occasion de l'élargissement nécessaire.

- en étude méthodique réceptive de l'introduction générale (1ère partie).
- en apprentissage méthodique des paradigmes (2è partie).
- en étude interactive du texte au programme à l'aide des instruments de travail indiqués ci-dessous, des instructions de préparation et des corrigés qui en sont proposés (3è partie).

Le contrôle des connaissances ne pouvant se faire que ponctuellement à l'occasion de l'examen, les étudiants sont invités en cas de difficultés particulières à écrire directement au professeur à son adresse professionnelle, voire par l'intermédiaire du SED. D'autre part, ce contrôle s'effectue selon le principe du balayage large, afin d'éviter que les candidats ne soient victimes de points singuliers.

B] TEXTE LITTÉRAIRE DU PROGRAMME

Raoul de Cambrai, Edition *Lettres gothiques*, Paris [Livre de poche], 1996.

Pour Juin 2004, la partie à étudier commence à la laisse XXXIX, vers 629, *Ostages ot trestot a son devis* et s'achève à la laisse LVII, vers 1052, *de lui armer ne fu mie hastiz*.

C] PRÉPARATION À L'EXAMEN

- 1] Etudier l'exposé de synthèse proposé pour cette initiation. Ne pas négliger la terminologie donnée en introduction (abréviations, glossaire).
- 2] Avoir entièrement lu et traduit le texte au programme. L'épreuve comprendra une part importante de traduction (sans dictionnaire).
- 3] Avoir lu avec soin la totalité du *Que sais-je ? L'ancien français* (G. Zink). Faire des fiches sur les autres ouvrages recommandés. Se familiariser avec la période.
- 4] Avoir fait méthodiquement les préparations requises sur les pages du texte (cf. *infra*) et appris les corrigés proposés. (Partie III).

D] OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Cette bibliographie est volontairement limitée.

1) *Ouvrages d'encadrement* :

BANNIARD M., *Du latin aux langues romanes*, Paris, 1997. [Nathan, 128].

HERMAN, J., *Le latin vulgaire*, Paris, 1975. [QJSJ ?].

BEC P., *Manuel pratique de philologie romane*, t. 1, Paris, 1970, t. 2, Paris, 1971 [Picard].

HASENHOR G., RAYNAUD DE LAGE G., *Introduction à l'ancien français*, Paris, 1990 [Donne les tableaux complets des conjugaisons].

LARIVIÈRE G., *Phonétique historique*, Paris, 1996. [128]

MÉNARD PH., *Syntaxe de l'ancien français (3)*, Bordeaux, 1988.

MOIGNET G., *Grammaire de l'ancien français*, Paris, 1973.

PERRET M., *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, 1998. [Campus]

THOMASSET CL., UELTSCHI K., *Pour lire l'ancien français*, Paris, 1995. [128]

Nouvelle histoire de la France médiévale, 5 vol. de poche dans la collection *Points histoire*, Paris, 1990.

BONNASSIE P., *Les 50 mots clefs de l'histoire médiévale*, Toulouse, 1981.

GEARY P., *Naissance de la France, le monde mérovingien*, Paris, 1993 [Poche].

ZINK M., *La littérature française du Moyen Age*, Paris, 1994, PUF [Premier Cycle].

2) Instruments de travail (indispensables) :

GREIMAS A., *Dictionnaire de l'ancien français*, Paris, 1980.

DAUZAT A., DUBOIS J., MITTERRAND H., *Nouveau dictionnaire étymologique*, Paris, 1988.

MÉNARD PH., BAUMGARTNER E., *Dictionnaire étymologique*, Paris, 1997. [Equivalent du précédent/ en poche].

RIEGEL E., PELLAT J., RIOUL R., *Grammaire méthodique du français*, Paris, 1996 [édition de poche en 2001].

ZINK G., *L'ancien français*, Paris, 1995. [QSJ?]

Une *Grammaire latine* complète du secondaire (son âge importe peu).

Un *Dictionnaire latin-français* de poche.

D] ABRÉVIATIONS

HL : *High Level* (niveau éduqué)

LL : *Low Level* (niveau spontané)

LPC : Latin parlé classique

LPT : Latin parlé tardif

LPT1 : LPT de phase 1, III^e-V^e siècle (LPT “impérial”)

LPT2 : LPT de phase 2, VI^e-VII^e s. (LPT “mérovingien” en Gaule ; “gothique” en Espagne ; “lombard” en Italie).

PR : Protoroman (VIII^e s.)

PF : Protofrançais (VIII^e s.)

PO : Protooccitan (VIII^e s.)

AF : Ancien Français

AOC: Ancien Occitan

AFC : Ancien Français Classique (IX^e-XIII^e s.)

AOC : Ancien Occitan Classique

AFT : Ancien Français Tardif (XIV^e-XV^e s.)

AOT : Ancien Occitan Tardif

FPM : Français Parlé Moderne (XVI^e-XIX^e s.)

OCM : Occitan Parlé Moderne

FPC : Français Parlé Contemporain

OPC : Occitan Parlé Contemporain

SN : Syntagme Nominal

SV : Syntagme Verbal

CS : Cas Sujet

CRD : Cas Régime Direct

CRI : Cas Régime Indirect

SVO : Sujet-Verbe-Objet

E] VOCABULAIRE LINGUISTIQUE

Apocope : Désarticulation d'une syllabe en tête ou en fin de mot.

Autoparadigmatique (verbe) : terme plus approprié que celui traditionnel d'«irrégulier» pour désigner une conjugaison dont le paradigme (les formes) n'est réalisé que par ce seul verbe (*uolo* en LPC, *être* en français).

Bilinguisme : emploi parallèle de deux systèmes linguistiques autonomes sans différenciation fonctionnelle à l'intérieur du corps social (s'oppose à *diglossie*).

Code(s) : canal par lequel s'exprime un système signifiant (ex : code écrit / code oral/ code gestuel...).

Communication verticale : communication orale adressée par un ou n locuteurs de niveau

culturel supérieur à un ou n auditeurs de niveau culturel inférieur. Les prédicateurs du VI^e siècle, lettrés latinophones, adressent leurs sermons à des fidèles latinophones illettrés.

Compétence active : aptitude à l'expression d'un message dans un système langagier donné (se dit aussi en grammaire générative, *performance*).

Compétence passive : aptitude à la réception d'un message dans un système langagier donné (se dit aussi en grammaire générative, *compétence*).

Démarcatifs (traits) : caractères par lesquels une unité d'un niveau de langue (phonème/ morphème/ lexème) se distingue des autres. (Egalement nommés *traits pertinents*).

Diachronique (linguistique) : étude des systèmes linguistiques dans leur évolution chronologique (antonyme : *synchronique*).

Dialecte : sous-ensemble d'une langue, caractérisé par un certain nombre de traits démarcatifs qui distinguent ce sous-ensemble de ses équivalents (autres sous-ensembles) et de l'ensemble auquel il s'intègre (langue). Le limousin est un dialecte de l'occitan.

Diasystème : structure profonde stable (ou paradigme) par laquelle se définit un ensemble linguistique déterminé, indépendamment de ses variations accidentelles dans l'espace ou dans le temps. Ce diasystème admet un certain champ de dispersion : il permet de définir une structure large à l'intérieur de laquelle se placent les traits de parole qui s'y intègrent. Le latin parlé

d'époque classique forme un diasystème, comme le français parlé contemporain. La norme s'inscrit à l'intérieur de ce diasystème au même titre que les variantes refusées par la norme. Quand un nombre trop élevé de traits pertinents déborde ce cadre, le diasystème change (mutation langagière).

Diphthongaison : procès de transformation dans le système phonologique d'une langue au cours duquel un phonème vocalique réalisé sous forme simple (mono-phthongue) se transforme dans certaines conditions et se trouve réalisé sous une forme composée (di-phthongue). Ce procès peut s'inverser dans une phase ultérieure. Le o long fermé accentué en syllabe ouverte est réalisé sous la forme d'une diphtongue ou en LPT2. Puis, cette diphtongue se réduit en AFC et passe à Y : *florem* > [floure] > fleur.

Diglossie : état de compromis sociolinguistique entre une langue dominante et des dialectes dominés, dont les emplois sont répartis de façon complémentaire à l'intérieur du corps social.

Dilation : changement phonétique dû à une influence de proximité quasi-immédiate entre deux phonèmes, mais agissant de la fin d'un mot vers l'avant (assimilation inverse).

Enclitique : désigne un morphème grammatical atone placé en position postérieure au mot auquel il se rattache.

Epicène : Désigne tout lexème à forme figée ou à variation limitée (substantif ou adjectif).

Exponentiel : développement d'un élément, qui, à chaque unité de mesure du temps choisie, s'accroît d'une quantité égale à la totalité de quantité à laquelle il était parvenu au moment considéré. (On dit aussi *croissance géométrique*). L'exemple le plus célèbre est celui de l'étang de nénuphars : si ces derniers obéissent à une croissance exponentielle et couvrent en 29 jours la moitié de la surface de l'étang, la totalité de celle-ci sera recouverte en un seul jour, le 30^e. La période IIIe-VIIe/VIIIe siècle correspond dans cette analogie aux 29 premiers jours, le VIIIe au 30^e.

Forme marquée : concept appartenant à la linguistique énonciative. Il s'agit d'une forme au départ rare forgée par un ou n locuteurs de manière à renforcer la quantité d'information transmise (expressivité/ précision/ personnalisation).

Intercompréhension : existence d'une compétence réciproque au moins passive entre deux ou *n* interlocuteurs.

Isoglosse : chaîne d'unités démarcatives entre deux dialectes adjacents en synchronie (ex.: languedocien/ gascon) ; par analogie, chaîne d'unités démarcatives entre deux états d'une même langue contigus en diachronie (ex.: LPT2 et PF).

Lexème : unité du vocabulaire autre que les morphèmes grammaticaux, autrement dit unité du stock lexical, "mot" au sens restreint du terme.

Morphème : il s'agit ici des morphèmes grammaticaux, ensemble prédéterminé de formes qui

actualisent les mots (lexème) dans l'énoncé (syntaxe) en fonction des opérations du locuteur.

Paradigme : en définition restreinte, ensemble des formes à l'intérieur desquelles s'inscrivent les modifications d'un morphème grammatical en fonction de son contexte. Ce terme s'applique donc aussi bien par exemple à la déclinaison qu'aux conjugaisons latines.

Phrasé : par analogie avec le vocabulaire musical, désigne certaines des caractéristiques de l'énoncé oral qui le surdéterminent ("couleur" de l'énoncé, ordre des syntagmes, ponctuations adverbiales, etc.).

Phonème : unité phonologique non susceptible d'être dissociée en unités plus petites et plus simples.

Proclitique : morphème grammatical atone placé en position postérieure au mot auquel il se rattache.

Rhizotonique : désigne dans les conjugaisons les formes accentuées sur le radical (le lexème). Elles se distinguent des formes télétoniques, accentuées sur le morphème grammatical variable (désinence).

Scripta : mise par écrit d'une langue ou d'un dialecte (voire d'un idiolecte) avec pour but d'en consacrer la spécificité. Au VIII^e siècle, les lettrés transcrivent la parole du protofrançais en écriture latine ; à partir du IX^e, ils consacrent son irréductibilité à l'écriture latine en créant la

scripta française. L'évolution est la même pour les autres langues romanes : Italien, Xe siècle ; Espagnol, XIe. Ensuite, ces *scriptas* se transforment en écriture, puis en orthographe.

Substrat : couche linguistique préexistante chez un ou *n* locuteurs, qui influence l'acquisition d'une nouvelle langue par ceux-ci.

Superstrat : couche linguistique adventice qui modifie certaines des caractéristiques linguistiques des locuteurs soumis à cet apport. On distingue également dans cette catégorie les *adstrats*, phénomènes d'interférences entre des systèmes linguistiques contigus.

Sème/ sémème/ sémantème : trait sémantique à valeur distinctive qui entre dans la composition du sens d'un lexème. Le sème [à espace réduit] oppose la voiture à l'autobus [à espace vaste], qui partagent les sèmes [moyen de transport][motorisé][autonome] ; le sème [privé] oppose la voiture au taxi [public], etc...

Syncope : désarticulation d'une syllabe à l'intérieur d'un mot.

Syntaxe : structure d'intégration et d'organisation des morphèmes.

Time shifting : désigne le procès de décalage temporel par lequel des temps du passé glissent d'un cran chronologique et changent une partie de leur caractère passé : dans le cas du LPT, certains temps glissent du *perfectum* à l'*imperfectum*. Le subjonctif plus-que-parfait (*perfectum*) devient imparfait (*imperfectum*).

II] PREMIÈRE PARTIE. DU LATIN AU ROMAN, APERÇU HISTORIQUE

1] LA PAROLE LATINE DANS L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Le français est une invention des latinophones vivant en Gaule du Nord. Ceux-ci ont, au fil des siècles, réorganisé la langue qu'ils parlaient de telle manière qu'elle s'est différenciée de la langue initiale assez profondément pour mériter un autre nom. Toutes les langues romanes connaissent une histoire identique qui s'étire sur un millénaire. La période essentielle se situe entre le III^e et le VIII^e siècle de notre ère, du début de l'Antiquité Tardive à la période carolingienne. En ces cinq siècles, les locuteurs ont transformé leur latin en français dans la Gaule du Nord, en occitan dans la Gaule du Sud.

L'origine et la genèse du français ne sauraient être distinguée dans l'amont lointain de celles des autres langues romanes. La préhistoire du français, c'est l'histoire du latin parlé. Pensé dans sa réalité sociolinguistique le latin est une langue qui à une époque donnée était la langue maternelle de tous les locuteurs naissant dans un espace donné. Cet espace a cru de manière géométrique : Rome, l'Italie centrale, l'Italie du Sud, l'Italie du Nord. A mesure que la cité romaine a absorbé l'espace italien, la langue de Rome (*lingua romana*) s'est imposée aux locuteurs : langue étrusque, dialectes celtiques au Nord ; dialectes italiques dans le centre ; dialectes grecs dans le Sud, jusqu'au moment, sans doute dans le courant du premier siècle avant notre ère, où le latin s'est imposé en reléguant les langues locales au rang de patois (sauf, naturellement, le grec). Cette conquête péninsulaire a été par la force des choses accompagnée

de fortes turbulences, les effets d'action et de réaction entre la parole latine importée et la parole non latine évincée entraînant de puissants mouvements langagiers.

C'est l'époque où sous l'action délibérée des écrivains latins se constitue une norme de parole qui prend rapidement le nom de *latinitas* ("latinité") ou de *romanitas* ("romanité"). Cette parole latine particulière forgée sous et par les puristes de l'élite sociale romaine (César, Cicéron...) se construit d'après les deux critères de la grammaticalité (*grammatica*) et de la distinction langagière des meilleurs (*elegantia*). Elle donne sa forme intellectuelle au prestige du groupe social alors tout puissant, l'oligarchie sénatoriale. Le latin littéraire naît d'un travail délibéré de tri et de réorganisation du latin parlé sous toutes ses formes. Simultanément commence l'histoire complexe des rapports entre la langue écrite et la langue parlée en latin.

Comme toute langue de prestige érigée délibérément, le latin littéraire s'efforce de s'autoreproduire, avec d'autant plus de facilité que son maniement devient pour de longs siècles un critère tant de différenciation sociale que de promotion publique décisif. Mais il ne constitue à aucun moment une langue à part, coupée de la langue commune. Les travaux les plus récents de sociolinguistique rétrospective ont permis de replacer la situation de la Rome latine dans le cadre le plus général, et le plus probant, de l'histoire des langues. Au temps de Malherbe et de Vaugelas, il ne se parle pas deux langues distinctes dans la capitale, un "français littéraire" d'un côté et un "français vulgaire" de l'autre. Il existe une francophonie parisienne, sinon "nationale". La situation est la même dans la Rome de la fin de la République et du Haut Empire : le latin parlé est aussi variable que toute langue vivante. Ce caractère est sans doute accentué par différents facteurs : seule une minorité de la population urbaine est alphabétisée ; les clivages

sociaux sont importants ; les espaces dialectaux encore présents sous formes de substrats, etc... Mais il est logique d'employer, pour qualifier l'ensemble des locuteurs qui parlent latin, le terme de latinophonie.

Au commencement sont les envahisseurs. On ne parle quasiment pas latin en Gaule - ou plutôt dans les Gaules - au siècle des Scipions (- IIe siècle). Quatre siècles plus tard, à l'apogée du Haut empire (IIe siècle), une très large majorité des locuteurs a le latin pour langue maternelle. En ce laps de temps, plusieurs millions de locuteurs ont basculé de leurs parlars naturels respectifs vers une langue importée. Pour une forte proportion d'entre eux, il s'est agi de renoncer au gaulois, dont les dialectes se parlaient sur les trois-quarts de l'espace. Pour une minorité, le basculement s'est fait à partir de dialectes divers préceltiques (et, dans le cas des Basques, d'origine non indoeuropéenne). Dans la constitution d'une latinophonie en Gaules, il faut ajouter les locuteurs qui ayant le latin pour langue maternelle venaient s'installer pour une période limitée ou pour toujours. Mais il est très difficile d'en chiffrer la proportion. Sur quatre siècles, on estime leur apport à plusieurs centaines de milliers.

Cela laisse entièrement ouverte la question de cet extraordinaire *language shifting* ("glissement langagier"). La rapidité de la romanisation des Gaules a frappé les historiens : tout autant qu'exportée par la cité romaine, la civilisation latine a été importée par sa voisine gauloise. La promptitude et l'ampleur de la latinisation méritent encore plus notre attention. Ses voies sont partiellement connues : conquêtes militaires, locales d'abord (fondation de Narbonne en -118), générales ensuite (campagnes de César achevées en -52) ; développements continus des échanges commerciaux le long des voies fluviales (Est-Ouest par la Garonne, Nord-Sud par

le Rhône) ; assimilation institutionnelle puis culturelle accélérée (importation du droit des cités ; fondation d'écoles...). Par couches sociales successives (aristocraties, soldats, marchands), par capillarisation géographique (centres urbains, bourgs, villages), et en définitive à la faveur d'une osmose générale sans cesse accélérée, les Gaules se sont non seulement romanisées, mais latinisées. L'étendue et la profondeur du procès ne font pas de doute pour peu que soient considérées les cartes dialectales de la France : de la Provence à la Picardie, tous les dialectes sans exception sont romans, c'est-à-dire qu'ils remontent à une parole latine. Les seuls éléments non latins ne concernent jamais la structure de la langue. Ils se limitent à des mots restés comme des alluvions archaïques dans le cours langagier latinophone.

Du côté gaulois, les raisons de ce basculement sont sûrement multiples ; leur analyse relève des domaines historiques et anthropologiques. Dans le domaine proprement linguistique, trois facteurs l'ont favorisé : 1) L'absence - ou plutôt le refus - d'une culture écrite indigène (les inscriptions en gaulois sont apparues tardivement, en alphabet grec ou latin, et sont rares) ; 2) Corrélativement, un handicap culturel important face au prestige grandissant de la langue et de la littérature latines ; 3) Peut-être le plus important, une grande proximité entre les deux langues. Le gaulois est en effet une langue jumelle du latin. Toutes deux sont issues en dernière génération de la longue évolution des langues indoeuropéennes. Formées sur un même type, elles ont fonctionné selon des systèmes apparentés : le système vocalique est dans les deux cas quantitatifs ; l'accent est musical ; la morphologie nominale repose sur des déclinaisons ; il y aurait eu un passif synthétique en gaulois ; l'ordre de l'énoncé y est assez souple. Pour faire un parallèle éclairant (toutes précautions prises), le gaulois semble avoir été au latin ce que le portugais ou le roumain du XXe siècle sont au français. La parole gauloise et la parole latine se

sont aisément rencontrées.

En Occident, l'espace langagier est ouvert à la latinisation parce qu'il est divisé en de multiples langues et dialectes qui n'ont pas accédé au stade de la culture écrite. En conséquence, au temps d'Auguste, communiquer d'un bout à l'autre de l'Occident romain est réservé à la partie de la population qui est latinophone... et qui est mobile (en premier lieu, évidemment les légions et leur commandement, ensuite les membres de l'élite romaine qui se partagent l'administration des provinces). Un locuteur de Numance et un locuteur de Lyon n'ont aucune possibilité de se comprendre ; même situation entre Lutèce (ou Londres) et Carthage... Les sujets de l'Empire ne pourront profiter pleinement du nouvel espace ouvert à la (relativement) libre circulation qu'en adoptant la *lingua communis* ("langue commune"). Les gaulois ont sans doute suffisamment trouvé de gain au change pour non seulement accepter mais impulser ce bouleversement langagier.

Les Gaules sont donc devenues latinophones en trois siècles sans qu'il soit possible de fixer une ligne de partage ni chronologique, ni géographique. En revanche on saisit immédiatement les caractères principaux de cette latinisation : elle s'est faite par de multiples canaux dont le caractère essentiel est d'avoir échappé aux modèles littéraires, ou plutôt de les avoir débordés : parole des marins (le trafic maritime - cabotage - et fluvial fut intense) ; des négociants (vin, blé) ; des éleveurs (*latifundia*) ; des colons (légionnaires démobilisés et installés avec un lopin de terre) ; des architectes (le réseau d'aqueducs se développe rapidement) ; des géomètres (tracer des routes) ; mais aussi des "hauts fonctionnaires" (procurateurs, censeurs, légats de légion...). A vrai dire, il faudrait aussi tenir compte du flux symétrique de tous les

individus gallophones qui allèrent dans la Ville. Au bout du compte, il a dû naître une latinophonie des Gaules assez variable en fonction de multiples influences : niveau social des locuteurs ; date de l'acquisition de la nouvelle langue ; volonté d'ascension sociale...

Ces considérations ne doivent pas induire en erreur : les Gaulois sont devenus latinophones, c'est-à-dire qu'ils ont parlé latin comme tout le monde dans l'Empire. Ils n'ont pas mal parlé le latin : parler latin n'est pas plus compliqué que parler gaulois. L'évolution ultérieure du latin au français n'est pas due à l'incapacité des locuteurs gaulois à maîtriser une langue qui aurait été l'apanage d'une minorité douée (d'ailleurs qui a inventé le latin ?), mais à la logique profonde de la langue latine.

2] LA PAROLE LATINE DANS L'ANTIQUITÉ TARDIVE

Cela étant, la latinisation des Gaules est généralisée sans être parfaite au moment où la civilisation de l'Antiquité classique s'achève avec la fin du Haut-Empire sous la dynastie des Sévères (premier quart du III^e siècle) pour se transformer au terme de la très dure crise de 50 ans qui frappe particulièrement les Gaules en civilisation de l'Antiquité Tardive. Deux traits de celle-ci concernent directement l'histoire langagière des Gaules. Le premier est l'arrivée des peuples germaniques, soit sous la forme agressive de raids, soit sous la forme (qui en devient rapidement le complément) disciplinée d'intégration dans l'armée romaine. Celle-ci se transforme alors et la zone est/ nord-est des Gaules, le long de la frontière rhénane devient un premier laboratoire d'intégration réciproque entre Romains des Gaules et peuples germaniques

d'outre-Rhin. Le second est l'apparition, la diffusion et la généralisation du christianisme. La nouvelle religion diffère radicalement des cultes païens qu'elle supprime non seulement par sa teneur, mais aussi et surtout par sa manière de s'insérer dans le tissu social.

La nouvelle religion présente en effet les caractères suivants : 1) C'est une religion pourvue d'un fort corps doctrinaire bâti autour de l'Écriture ; 2) Elle apporte une manière de croire, de penser et de vivre qui garantit à l'individu le salut éternel s'il en respecte les principes ; 3) Elle s'adresse à tous les hommes sans distinction de rang social. De ce fait, la parole latinophone est investie d'un rôle qu'elle n'avait jamais eu. En effet, les évêques doivent plier cette parole à une triple contrainte : 1) Garantir l'orthodoxie de ce qui est dit, c'est-à-dire contrôler en définitive non seulement le fond, mais aussi la forme : autant de facteurs d'unité ; 2) S'appuyer sur les élites, c'est-à-dire passer des compromis avec leur propre héritage langagier, dont on connaît la puissance contraignante : facteur de conservatisme ; 3) S'ouvrir aux masses, souvent illettrées, en s'assurant que le message est correctement reçu, compris et assimilé par elles : facteur de dynamisme. Le croisement de ces trois contraintes aboutit dans le premier latin tardif (LPT1) au surgissement de puissants mouvements langagiers unificateurs partout dans l'Empire. Les professionnels de la parole diffusent sur le sol gaulois un latin parlé où ils établissent des compromis entre l'oralité naturelle et l'oralité savante en forgeant un "style terre-à-terre" (*sermo humilis*). Les locuteurs sont ainsi peu à peu encadrés par une seconde latinisation unificatrice. C'est ainsi que la variété centrifuge de la première latinophonie des Gaules (époque classique) cède la place à la variété centripète de la deuxième latinophonie qui s'épanouit dans l'Antiquité Tardive.

A partir du III^e siècle, l'évolution de la latinophonie en Gaule suit quatre directions principales, répondant à des causes partiellement contradictoires entre elles : 1) La permanence des particularités surgies de manière aléatoire lors de la latinisation ; 2) La tendance à l'unification sous le double effet de la christianisation et de l'unification impériale ; 3) La permanence des structures fondamentales du diasystème latin ; 4) L'adaptation de ce diasystème à la logique évolutive de la parole latine. Ces quatre vecteurs rendent compte du visage du latin parlé dans les Gaules du III^e au Ve siècle (LPT1). Dans l'ensemble, celui-ci ne se distingue qu'assez peu du latin parlé dans le reste de l'Empire, c'est pourquoi on désigne l'espace latinophone du nom que lui donnaient les contemporains eux-mêmes, *Romania* (le nom restera, circonscrit à une enclave latine dans un océan slave, la *Roumanie* actuelle).

La linguistique diachronique permet de décrire en partie ce latin parlé tardif impérial. En voici quelques traits 1) En phonétique, le changement fondamental est le passage d'un accent de mot fondé sur la hauteur (accent mélodique) à un accent fondé sur l'intensité (accent tonique). Cette tonicité a tendu à se renforcer au cours des siècles. Cette inversion satisfait probablement à des contraintes interdialectales : l'intercompréhension d'un bout à l'autre de l'Empire entre des locuteurs parlant leur variété régionale de latin suppose un marquage plus net de l'«âme du mot». La solution a consisté à négliger la mélodie pour promouvoir l'énergie. Ce choix des locuteurs a des conséquences considérables, puisqu'il entraîne des modifications en chaîne.

Le centre de gravité de l'articulation des mots a, en effet, attiré à lui une part plus importante de l'énergie (émission) et de l'attention (réception). De ce fait, les syllabes intérieures de mot perdent leur place dans le fil énonciateur (syncopes) : *óculu* > *óclu* («œil») ; *cálidu* >

cáldu (“chaud”), etc... D'autre part, les latinophones d'époque classique distinguaient les voyelles essentiellement d'après leur longueur. Pour un locuteur d'alors, un **e** bref et un **e** long étaient aussi clairement distincts que pour un francophone un **e** ouvert (fenêtre, paître...) et un **e** fermé (été, périmé)... Pour un latinophone d'époque tardive, c'est l'opposition moderne qui prédomine. Ce basculement est dû à l'impossibilité de conserver aux voyelles leur longueur traditionnelle sous un accent devenu tonique : prononcée plus fort, la voyelle a tendu automatiquement à s'allonger, même lorsqu'elle était étymologiquement brève. Comme les locuteurs protègent en même temps la clarté de leur message, ils privilégient le trait qui jusqu'alors était secondaire (non systématique) en l'érigeant en trait principal. Certaines régions de la *Romania* ont ensuite traité de manière particulière ces nouvelles voyelles toniques en insistant sur les anciennes oppositions au prix d'une astuce articulatoire : la prononciation en deux temps (di-phthongaison). En Gaule du Nord, le **e** ouvert accentué devient ainsi **ie**, le **ó** devient **úo**, à la condition que la syllabe où ils se trouvent ne soit pas fermée.

Le système consonantique évolue également, même si c'est dans une proportion moindre. Peut-être sous l'influence également de la redistribution de l'énergie articulatoire, certaines séquences [**consonne** + **voyelle**] sont soumises à un procès d'assimilation réciproque. C'est ainsi que des suites comme [**k** + **i** / **k** + **e** / **g** + **i** / **g** + **e**] sont, dans certains contextes, réalisées en [**tsi** / **tse** / **dji** / **dje**]. De même [**t** + **i** / **d** + **i**] passent à [**tsi** / **dji**]. D'autres modifications apparaissent : les consonnes sourdes intervocaliques [**t** / **p**] passent aux sonores correspondantes [**d** / **b**]. Enfin, et ceci semble particulier à la Gaule, **k** intervocalique se modifie ou disparaît en fonction de règles contextuelles complexes : il disparaît ou passe à yod.

Toutes ces modifications sont difficiles à dater. Elles sont probablement accomplies et généralisées à la fin de l'Empire. Elles appartiennent naturellement à l'oralité spontanée. C'est une question épineuse de savoir dans quelle mesure la prononciation peut varier en fonction des niveaux sociaux et des contextes. Dans l'ensemble, l'évolution articulatoire de la parole donne au latin tardif parlé en Gaule du Nord des colorations particulières, sans l'isoler du reste de la latinophonie.

Il en va de même pour les autres domaines de la langue. Du III^e au Ve siècles, la communauté des locuteurs enrichit considérablement le diasystème du latin. Le Latin Parlé d'époque Classique (LPC) avait préparé de longue date l'évolution de la syntaxe des substantifs, essentiellement dans le domaine des compléments circonstanciels. En effet, le latin recourt fréquemment à l'emploi de prépositions pour préciser la valeur sémantique d'un grand nombre de tournures. L'idée d'aller quelque part implique de mettre le complément à l'accusatif, mais la plupart du temps ce cas seul est renforcé par un outil spécifique invariable qui se place à gauche du substantif et séparé de lui : “aller à la ville voisine” se dit alors *ire ad uicinam ciuitatem* ; “y entrer”, *in ciuitatem*. “En raison de la peur...” peut se dire *timore* seul, mais aussi *ob/ propter/ per timorem*... Ainsi apparaissent des séquences [**morphème 1** + **susbtantif** + **morphème 2**] où le statut syntaxique du mot est indiqué par deux marques successives, autrement dit par un repérage redondant. Cette création du LPC se développe en LPT, dans la mesure où la redondance accroît l'efficacité des messages transmis (effet d'énonciation, d'insistance...). Les tournures prépositionnelles se multiplient, sans pour autant éliminer dans un premier temps toutes les tournures non prépositionnelles. En Gaule du Nord, le contact avec les locuteurs germanohones, et notamment avec les Francs, favorise une telle situation de choix

multimorphologique, dans la mesure où ces derniers apprennent à parler le latin à partir d'une langue qui possède elle-même une batterie solide de cas. Le francique est en effet une langue elle-aussi plutôt "synthétique", exactement comme le latin : on retrouve, toutes proportions gardées, quelque chose de la situation sociolinguistique passée lors de la latinisation des Gaulois.

Les conjugaisons apportent, elles aussi, leur lot de transformations. Mais celles-ci ne modifient pas très profondément le diasystème : les temps, les modes, les personnes sont conservés (cette continuité se prolongeant jusqu'aux langues modernes). Naturellement la prononciation change. Mais le caractère essentiel de la langue-mère reste dominant : les morphèmes, soudés au radical du verbe par la droite (comme dans les déclinaisons) en LPC, le restent en LPT. Le prétérit *cantauī/ cantauisti/ cantauit...* du LPC (forme attestée par écrit, que les écoliers d'aujourd'hui apprennent encore par cœur) devient [**cantai/ cantasti/ cantawt...**] en LPT (forme orale reconstituée, la forme écrite, elle ne change pas). Sous l'effet de la pression expressive, correspondant en particulier au fort investissement psychique (et moral) qu'impose le christianisme sur le futur, le présent terrestre cédant la place devant l'omniprésence du futur céleste, la manière traditionnelle d'exprimer ce dernier est concurrencée par des locutions marquées : *uidebis* ("tu verras") / *debes uidere* ("tu dois voir") / *uideris* ("tu auras vu" / *habes uidere* / *uidere habes* ("tu as à voir"). Cette dernière tournure apparaît fréquemment chez un écrivain extrémiste du salut comme Tertullien au début du III^e siècle (en Afrique). C'est le passé de notre futur "verras", qui, quelques siècles plus tard, évincera le futur traditionnel.

Il est impossible d'esquisser les innovations en syntaxe. Quelques exemples donneront une idée du travail en cours. Dans les comparatives, *ita...ut* (“de même que”) est largement concurrencé par *sic... quomodo*, répandu dans l'Ancien Français *si...comme*. Les propositions à l'infinitif gagnent des emplois avec la multiplication des tournures à l'infinitif : *nescio quid facere* (“je ne sais que faire”) ; *exit <per> pugnare* (“il sort <pour> combattre”). L'ordre des mots évolue, avec un énoncé qui fait une large place au sens descendant. En effet, le déterminé tend à précéder le déterminant au lieu de le suivre : *casa seruorum*, “la maison des esclaves” prend souvent la place de *seruorum casa*. Le vocabulaire se modifie également très profondément, sous une triple influence : changement des institutions impériales (*comes* apparaît au sens de “comte”) ; présence accrue des Francs (*hatina* “haine” concurrence *odium*) ; influence croissante du christianisme (*ecclesia* “église”, *episcopus* “évêque”, *missa* “messe”). Le bouillonnement de la parole latine déborde largement toute description même détaillée.

3] LA PAROLE LATINE A L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

Du Ve au VIIIe siècle, la civilisation de l'Antiquité Tardive se métamorphose lentement en civilisation protomédiévale. Cette évolution varie en vitesse et en profondeur selon les régions. L'Espagne wisigothique reste très proche de l'Espagne impériale jusqu'au choc de 711 ; l'Italie, repassée dans la douleur sous la bannière impériale (d'Orient), demeure profondément romaine jusqu'au VIe siècle inclus. Le destin historique des Gaules se régionalise lui-même, l'ancienne *Gothia* au Sud et la nouvelle *Francia* au Nord (le nom apparaît dans la correspondance du pape Grégoire le Grand) suivant des destinées différenciées. C'est au VIIIe

siècle, puis au VIII^e que le centre de gravité économique des Gaules se déplace du Sud méditerranéen vers le Nord-Est germanique, et qu'en définitive il est licite de parler de très Haut Moyen Age. Nouvelle civilisation, nouvelle langue ?

Les royaumes mérovingiens ont connu une vie religieuse active associée à une extension continue du christianisme. Mais cette progression suit de nouvelles voies : l'érémitisme et surtout le monachisme. Des centaines de monastères sont construits au VI^e siècle, dont certains, prestigieux, sous l'autorité d'un saint immigré irlandais, Colomban. Le mouvement continue au siècle suivant. Les "déserts" se peuplent d'ermites ou de micro-communautés qui maillent à leur tour les espaces vides. Le résultat culturel de ce mouvement est une dispersion limitée certes (la communauté de la foi préserve l'unité), mais forte (chaque lieu choisit son mode de vie chrétienne) des lignes directrices, d'autant plus que ces foyers neufs se font en marge des autorités ecclésiastiques : les abbés fondateurs, les solitaires et les évêques ont des rapports parfois difficiles. Un polycentrage culturel et langagier s'affirme, qui s'équilibre entre l'unité apportée par la tradition latine de la Chrétienté d'Occident et le goût d'un dialogue direct avec Dieu. La parole cultivée perd donc en rayon d'action, gagne en autonomie locale, est libre de se rapprocher de l'évolution collective.

Précisément, un nouveau genre littéraire émerge, qui est porteur lui-même de facteurs contradictoires, la Vie de Saint. Inventée sous sa forme latine dans les années 400 en Gaule avec la *Vita Martini* ("Vie de saint Martin"), l'apôtre des Gaules, ce type de récit connaît un succès foudroyant, dans la mesure où la sainteté se localise. Les saints et les Vies de saints se multiplient en Gaule : le genre impose une unité ; la localisation requiert la diversité. Rome

s'éloigne de plus en plus en tant qu'épicentre langagier. A ces modifications tant culturelles que culturelles s'ajoute le phénomène si important de la rétraction des échanges économiques. L'horizon économique moyen diminue considérablement du Ve au VIIe siècle : on pourrait découper l'espace gaulois en un puzzle de pièces d'une cinquantaine à une centaine de kilomètres de diamètre, autre facteur important de rétraction des échanges langagiers "horizontaux".

Sans rendre compte de la nature des transformations que suit le latin parlé tardif, cette évolution du cadre institutionnel, religieux, culturel, économique favorise la mise en place des nouvelles formes. En effet, la pression centralisatrice de Rome ayant disparu, l'autonomie des régions croissant, la parole collective peut obéir plus librement à sa propre logique : se distancer dans le temps par rapport à l'héritage latin (avance vers le protoroman) ; se distinguer dans l'espace par rapport aux entités humaines (renversement de la tendance du LPT1) en un partage notamment entre le Nord (protofrançais) et le Sud (protooccitan). Le changement langagier peut s'accélérer ; la genèse du français, préluée en LPT1, s'enclanche en latin parlé tardif mérovingien (LPT2), pour aboutir en un siècle à la mutation finale (650-750), qui s'achève.

L'évolution de la communication verticale en Occident Latin peut être décrite grâce à deux séries principales d'activités orales. La première est la prédication : répétitivement, les évêques et les prêtres doivent s'adresser directement à leurs fidèles à l'occasion de la messe, notamment au moment du sermon, qui consiste presque toujours en un commentaire d'un passage de la Bible, mais qui déborde souvent vers des considérations ponctuelles, locales, morales... Les fidèles sont pris à parti dans leur conduite, leur pensée, leurs refus, leurs

inquiétudes, leurs espérances. La seconde est la lecture à haute voix des Vies de saints qui se généralise en Gaule mérovingienne. Tant le sermon que la lecture sont des actes de communication verticale reposant sur une oralité destinée à la collectivité des fidèles. L'un et l'autre doivent répondre à des critères langagiers précis : quand il s'agit d'instruire, de convaincre, d'effrayer ou d'émerveiller des *illitterati*, le niveau de langue employé doit être adapté à leurs capacités de compréhension. C'est ainsi qu'a émergé la catégorie du "latin élémentaire" correspondant aux registres les plus modestes de la latinité, qui de ce fait reçoivent le nom évocateur de "*sermo rusticus*" ("style d'illettré"). Les textes sont lus à haute voix avec une prononciation naturelle (sans apprêts ni distinction excessives). Cette dernière change considérablement en fonction de l'évolution phonétique de la langue quotidienne (et se régionalise fortement à partir du VIII^e siècle).

Ce latin destiné à l'usage de la communication générale est parfois très modifié par rapport à l'ancienne latinité. Mais jusqu'au VIII^e siècle, tous les indices concordent pour indiquer que la communication verticale continue de fonctionner : la latinophonie ne disparaît pas avant l'avènement des Carolingiens. En revanche, à partir de la seconde moitié du VIII^e siècle, son fonctionnement devient de plus en plus problématique. En d'autres termes, le seuil critique en dessous duquel la transmission de l'enseignement chrétien ne se fait plus de manière satisfaisante est franchi pendant cette période, du moins en Gaule du Nord. Il s'ensuit une période de flottements qui culmine avec la crise du début du IX^e siècle où se dessine un partage entre l'oralité spontanée d'un côté (*romana lingua rustica*, "le latin des illettrés") et l'oralité artificielle de l'autre (*romana lingua emendata*, "le latin des grammairiens"). On peut donc considérer que c'est pendant la période 750-850 que le latin tardif lu ou parlé sous une forme

élémentaire a cessé d'être compris suffisamment par ceux qui ne l'apprenaient pas spécialement. C'est alors que le latin est devenu une langue morte dans le courant du VIII^e siècle. Si les locuteurs illettrés ne comprennent plus ce latin, c'est que leur langue maternelle est devenue trop différente de lui pour qu'ils puissent le faire sans un effort excessif, voire sans un apprentissage particulier. On peut donc considérer qu'ils parlent une forme extrêmement archaïque du français, le protofrançais.

4] LA PREMIÈRE PAROLE ROMANE

Décrire le changement lui-même doit être fait à la lumière des repères chronologiques tracés par la sociolinguistique rétrospective. L'essentiel des transformations prend place entre le début de l'époque mérovingienne et le début de l'époque carolingienne. Tout le processus obéit à quatre principes : 1) Evolution globale collective avec des différences secondaires selon les contextes ; 2) Coexistence prolongée des anciens et des nouveaux éléments, avant que, lorsque cela doit avoir lieu, les anciens ne soient abandonnés par les locuteurs ; 3) Conséquemment, la parole latine en voie de disparition et la parole française en voie d'apparition sont placées non pas en successivité mais en coïncidence (elles sont entorsadées l'une à l'autre pendant la période de transition) ; 4) Cristallisation du diasystème émergent en un laps de temps relativement bref au terme d'une évolution en accélération constante (naissance du protofrançais).

Du VII^e au VIII^e siècle, la prononciation du latin change de nouveau dans des

conditions qui commencent à donner à la parole des locuteurs du Nord une couleur vraiment différente de celle des locuteurs du Sud. Les anciens **o** et **e** longs (ils sont écrits en gras parce qu'ils portent l'accent de mot) du LPC, devenus des **e** et des **o** fermés en LPT1 sont réalisés à leur tour, dans certaines conditions contextuelles comme des di-ptyngues (**ei** et **ou**) : LPC *tela* ("toile") > LPT1 [*tela*] > LPT2 mérovingien [**teila**] ; LPC *florem* ("fleur") > LPT1 [**flore**] > LPT2 mérovingien [**floure**]. Il en va de même pour **a** qui passe à **e** après une étape **ae** : LPT1 [*parabolare*] > LPT2 mérovingien [*parlere*] ("parler"). Ces changements peuvent être interprétés comme des phénomènes de dégradation mécanique de la parole (usure du temps, relâchement culturel...) ; mais ils sont aussi bien justiciables d'un point de vue dynamique qui verra en eux la manifestation de la logique suivant laquelle les locuteurs poursuivent la reconstruction du système vocalique, sans doute sous l'influence du superstrat franc qui a surrenforcé l'accent tonique. Dans le Sud, où les évolutions de ce type sont absentes, la parole devient la langue d'oc ; la "toile" s'y dit toujours [*tela*], la "fleur" [*flore*], "parler" [*parlare*].

Deux transformations importantes touchent les consonnes. Dans certaines conditions articulatoires, **k** et **g** précédant la voyelle **a** sont réalisés d'une manière particulière en **tcha** et **dja**. L'ancien *cantare* devient en LPT2 mérovingien [**tchantere**] ("chanter") ; *gallina* [**djelina**] ("poule"). Toutes ces modifications articulatoires ne rendent pas la forme écrite traditionnelle latine inadaptées, pas plus que l'évolution du français moderne ne rend périmée son orthographe, qui est pourtant très loin de la prononciation réelle. Dans le Sud, où ces transformations consonantiques n'ont pas lieu (on est loin des Francs...), l'écart graphie/phonie est moindre. D'autre part, la mélodie générale de la langue demeure stable parce que tous les mots de plus de deux syllabes demeurent paroxytons.

En revanche, la situation change nettement au VIII^e siècle, lorsque les voyelles atones en syllabe finale sont désarticulées au masculin. L'effet de ce changement est de transformer un grand nombre de mots paroxytons (rythme latin) en mots oxytons (rythme français). C'est le cas, par exemple de tous les participes passés au masculin, au nominatif, à l'accusatif ou à un cas oblique autre que le génitif pluriel : *ornatus* devient [ornets] ; *ornatum* [orneth] ; *ornato/ i* [orneth], etc... A ce moment, la parole considérée sous son aspect articulatoire franchit un bourrelet d'isoglosses diachronique et devient protofrançaise.

Les changements interviennent dans les autres secteurs de la langue parfois plus tôt que cette mutation du rythme, parfois plus tard.

* VIII^e siècle : les pronoms-adjectifs démonstratifs, refaits en LPT à partir d'éléments recombinaison du LPT [**ecce** + **ille** et **ecce** + **iste**] prennent leur forme médiévale, *cil/ cist* (FPM, *celui/ cet*).

* VIII^e s. : La déclinaison mérovingienne à trois cas, [Nominatif // Génitif - Datif // Ablatif - Accusatif] se réduit à deux [Cas Sujet // Cas - Régime].

* VII^e / IX^e s. : Le passé analytique (passé composé *a chantet*) est créé pour compléter le passé synthétique (passé simple *chantat*).

* VII^e / IX^e s. : Elaboration d'un nouveau futur en - **r** -(*chanterai*), après une longue

période de concurrence en LPT2 avec le futur II (*canta<ue>ro* qui avait lui-même éliminé le futur I du LPC (*cantabo*).

* VIIIe s. : Aux temps de l'*imperfectum* (présent, futur, imparfait), la voix passive, qui était exprimée au moyen de formes synthétiques l'est désormais au moyen de formes analytiques ("Il est chanté", *cantatur* en LPC-LPT1/ LPT2 est remplacé partout par *cantatus est* [tchantets est]).

* VIIe / IXe s. : La notion d'irréel s'exprime de plus en plus en LPT2 par le subjonctif plus que parfait (*canta<ui>sset*) qui passe directement en PF (*chantasset*). Parallèlement, à la suite de processus complexes d'énonciation est inventé un imparfait du futur (*cantare habebat*), qui se développe en même temps que le nouveau présent du futur (*cantare habet*). Il aboutit à la grammaticalisation d'une forme neuve, sans équivalent dans le latin, le "conditionnel" (*chantereie*).

De nombreux autres traits définitoires du protofrançais émergent également au VIIIe siècle. L'organisation de l'énoncé dans son déroulement syntaxique finit par être remanié d'une manière conforme au critère de l'opposition entre zones toniques et zones atones : à *me* (pronom) atone répond *mei* tonique ; à *ta* (possessif) atone, *teie* tonique, etc... L'ordre des mots lui-même s'en trouve influencé jusqu'à secréter la règle de l'inversion automatique du sujet dans un énoncé qui s'ouvre sur un bloc tonique (*Jamais n'ert jurn de tei n'aie dular*, "Jamais il n'y aura un jour où je n'endure de souffrance à ton sujet" - ROLAND, 2901). Cette évolution, caractéristique de la langue d'oïl par rapport aux autres langues romanes, doit sans doute

beaucoup au superstrat/ adstrat germanique (accent tonique très fort et règle syntaxique identique). Son aboutissement aux VIIIe / IXe siècles pourvoit la nouvelle parole d'un des éléments énonciatifs typiques du style épique en gestation.

5] SYNTHÈSE ET TYPOLOGIE DE L'ÉVOLUTION

a) GENÈSE DE LA LANGUE D'OÏL : CHRONOLOGIE

1) - IIe s. à + IIe s. : *Latinophonie 1*

Conquête de la Gaule et latinisation complète à partir du Latin Parlé d'époque Classique (LPC) sous forme diversifiée et dialectalisée.

2) + IIIe s. à + Ve s. : *Latinophonie 2*

Unification de la latinophonie sous l'effet de la diffusion du christianisme dans le cadre de l'Empire. Existence d'un **monolinguisme complexe** latinophone, le Latin Parlé Tardif de phase 1 (LPT1) dans lequel s'accomplit une première série de transformations qui modifient le diasystème du LPC.

3) + VIe à + VIIe s. : *Latinophonie 3*

La situation de **monolinguisme** complexe demeure à l'époque mérovingienne. Mais le diasystème du Latin Parlé se modifie de nouveau ; la langue parvient à un nouveau stade, le Latin Parlé Tardif de phase 2, autrement dit

mérovingien (dans le Sud, on parle de LPT2 gothique). A la fin de la période (seconde moitié du VIIe s. / première, moitié du VIIIe), l'évolution s'accélère.

4) VIIIe siècle : Romanophonie 1

Protofrançais

La parole collective sort du diasystème latin et s'organise dans le Nord en un diasystème différent, l'ancien français archaïque ou protofrançais. La communication verticale latin tardif/ auditeurs illettrés se brouille. A la fin du VIIIe siècle, le monolinguisme complexe mérovingien (latin / latin) a cédé la place à la diglossie carolingienne (latin / protofrançais).

5) IXe / XIe siècles : Ancien français classique

Premiers essais d'écriture "orale" (*scripta*) . Identification progressive de la nouvelle "langue du peuple". Apparition des premiers monuments littéraires en langue d'oïl et en langue d'oc. Promotion de l'ancienne "langue du peuple" au rang de langue de l'élite féodale laïque et passage de la diglossie carolingienne (latin / "langue du peuple") au bilinguisme médiéval (latin / langue lyrique d'oc ; latin / langue épique d'oïl).

Note : 1] Dans la logique de cette périodisation et de cette terminologie, l'AFC (AF 2) s'achève au XIIIe siècle et se transforme en Ancien Français Tardif (XIVe / XVe s., AFT,

2] La chronologie est sensiblement identique pour l'occitan, la latinophonie III, le LPT2 du Sud ("gothique"), se transformant selon un rythme à peine décalé vers l'aval en Protooccitan (VIIIe s.).

b) GENÈSE DE LA LANGUE D'OÏL : TYPOLOGIE

1] - Morphologie

1] LPC

01 - Développement des tournures prépositionnelles. Le LPC développe un usage remarquable du système prépositionnel, qui complète et éclaire le système casuel : {*ad/ in/ circa/ super/...*+ accusatif ; {*ab/ ex/ de/ in/* + ablatif.

02. Esquisse des nouveaux systèmes adverbiaux. [*Mente* + Adjectif accordé], du type *obstinata mente*, "avec un état d'esprit entêté".

03. Esquisse de la tournure [*Litteras + habeo + scriptas*], avec la valeur d'un parfait résultatif, "j'ai une lettre prête à partir".

2] - LPT1/ LPT2 (III^e-VIII^e s.)

1. Réfection des démonstratifs. *Ille* est concurrencé alors par une forme renforcée, *ecce* + *ille*, qui fusionne en *etsille*. Même évolution pour *iste*, qui fusionne en *etsiste*. **2.**

Réfection de la déclinaison. [Passage à une déclinaison à trois cas, cas direct-sujet (nominatif)/ cas indirect-oblique (génitif-datif-ablatif)/ cas direct-complément

(accusatif)].

3. Réfection des prépositions. *Ante* devient *ab ante/ de ab ante*, *subtus* devient *de subtus*. *Latus* devient préposition ("à côté de") comme *casa* ("chez"). *Cum* est concurrencé par *ab/ apud* qui prennent son sens, "avec".

4. Recalages des conjugaisons, notamment dans les voix. La voix déponente prend la forme active à l'*imperfectum*, mais reste du même type au *perfectum*. Ce système s'étend aux verbes intransitifs : sur *mortuus est* ("il est mort") est construit un *venutus est* ("il est venu"). D'autre part, les verbes réfléchis se développent : *proficiscitur* est remplacé par *sibi inde vadit* ("il s'en va").

5. Invention et développement du passé analytique (passé composé).

3] - LPT2/ PR

7. Elimination du genre neutre.

8. Réfection du futur.

9. Réfection de la voix passive. Les formes analytiques du l'*perfectum* sont étendues à l'*imperfectum*, et chassent les formes synthétiques. LPC *amatur/ amatus est* ("il est aimé"/ "il a été aimé") est recalé en *amatus est/ amatus fuit*.

10. Fin de la réfection de la voix déponente.

11. Time shifting. Certains temps se décalent, comme le plus-que-parfait du subjonctif qui prend la valeur de l'imparfait, et chasse l'ancien imparfait. Là aussi, le système du LPC *amarem/ amauissem* est recalé en *amauissem/ amatum habuissem*.

12. Invention du conditionnel.

4] AFC.

13. Création de l'article défini (VIIIe-XIIe s.).

14. Création de l'article indéfini.

5] AFC/ AFT

15. Apparition du morphème autonome de sujet. C'est ce qu'on appelle improprement les pronoms personnels sujets .

16. Développement d'un morphème de position. Le CRD, devient alors COD, parce que sa position devient obligatoire après le SV.

II - SYNTAXE

1] LPT1

1) Distinction entre formes toniques et formes atones. Cette distinction peut entraîner des différences phonétiques fortes : *me* tonique devient *mei*, puis "moi" ; *me* atone en restera à "me".

2) Remaniement de la coordination. *Atque, enim, nam* disparaissent ; *sic, qua re* se développent ("si, car") ; *nec* continue ("ni").

3) Réorganisation de la subordination.

2] LPT2

4) Nouvelle distribution des propositions subordonnées complétives. Les finales restent au subjonctif ; les consécutives passent à l'indicatif. Apparition de propositions

interrogatives indirectes à l'infinitif : *Nescio quid facere* ("je ne sais que faire"). Même phénomène pour les propositions de but *Veniunt pugnare* ("ils viennent combattre").

5) Nouvelle distribution des propositions subordonnées dépendant des verbes d'énonciation. *Scio te esse felicem* devient *scio quod es felix*, "je sais que tu es heureux".

6) Abandon du futur au profit du présent dans les subordonnées conditionnelles.

3] PF

7) Changement dans le choix des modes pour l'expression de l'irréel. L'imparfait de l'indicatif et le conditionnel entrent en concurrence avec le subjonctif imparfait .

4] AFC

8) Modification de la distribution des syntagmes nominaux circonstanciels. Ils tendent à se concentrer après le SV.

9) Glissements divers dans l'ordre OVS. L'inversion du sujet après un bloc tonique initial tend à ne plus être qu'un marqueur stylistique et à sortir de la structure commune de la parole.

III] DEUXIÈME PARTIE. QUELQUES CAS SPÉCIFIQUES DU CHANGEMENT

1] PHONÉTIQUE

1} Préalable sur l'intonation

L'évolution de la langue parlée comporte une partie évidente, qui est le changement de la prononciation. Dans l'évolution du latin au roman, un des facteurs majeurs de ce domaine a été l'intonation. Celle-ci a été expliquée plus haut. Mais avant de passer à quelques cas précis sur le système vocalique, il faut rappeler deux principes :

a) Il est à peu près impossible de traiter de l'accent de phrase en latin parlé : cette part si importante de l'intonation nous échappe.

b) L'accent de mot, dont l'histoire nous est accessible, reste le plus fréquemment à la même place dans la diachronie longue. Les déplacements d'accent surviennent rarement, parfois de manière aléatoire, mais le plus souvent pour des raisons objectivables, dans le cas notamment de la morphologie verbale.

c) La place de l'accent de mot dans la langue source est déterminée par les règles suivantes. En LPC, la place de l'accent dépend de règles strictes:

- 1) Il se positionne par rapport à la fin du mot. Cela établit une corrélation claire entre la frontière du mot et la position de son accent.
- 2) L'accent remonte depuis la fin du mot jusqu'à la première syllabe longue.
- 3) Il ne peut pas remonter au-delà de la troisième syllabe.

Les règles déterminant les longueurs syllabiques sont également strictes :

- 1) Toute syllabe comportant une voyelle longue est longue.

- 2) Toute syllabe fermée est longue quelle que soit la longueur de la voyelle.
- 3) Pour qu'une syllabe soit brève, il faut que la voyelle en soit brève et qu'elle ne soit pas entravée.

Cela aboutit à quatre catégories d'accentuation :

- 1) Ne peuvent être oxytons que les monosyllabes.
- 2) Tous les bisyllabes sont paroxytons.
- 3) Les polysyllabes à syllabe pénultième longue sont paroxytons.
- 4) Les polysyllabes à syllabe pénultième brève sont proparoxytons.

2} Les diphtongaisons.

Le problème de la conservation des oppositions vocaliques sera résolu de manière variable suivant les régions. L'histoire, compliquée, doit se réduire au trait principal, les diphtongaisons. Celles-ci représentent un effort de protection, voire de renforcement des oppositions héritées du LPC et réorganisées en LPT. Soit en effet la chaîne suivante :

LPC : opposition *o* bref/ *o* long > LPT : opposition *o* ouvert/ *o* fermé. A ces traits pertinents sont associés des traits corrélés. Sous accent, *o* bref s'est allongé ; *o* long s'est surallongé. Les locuteurs entendent cette différence qui n'est plus phonologique, mais phonétique. Or, le maintien d'une longueur accrue du *o* bref, résultat involontaire du renforcement de l'accent suppose une dépense d'énergie qui excède le bénéfice communicationnel. Il faut un compromis, dont l'invention est également pilotée par le souci de la préservation des oppositions. C'est ainsi que se produisent les diphtongaisons. Dans le cas des voyelles ouvertes, elles ne peuvent avoir lieu que par l'avant, puisque le relâchement articulaire qui permet l'économie d'énergie

recherchée entraîne une fermeture du timbre. La voyelle ouverte doit finir sur sa propre aperture, quitte à commencer sur un timbre altéré (fermeture). Le contexte articulatoire (phonétique) entre au service de cette réorganisation.

Voyelles brèves

Dans les langues où la diphtongaison a lieu, la succession est donc la suivante :

E LPC : *e* bref (ouvert)// *e* long (fermé) > LPT : *e* ouvert (allongé)// *e* fermé (surallongé)>

 LPT : *ie* // *e* fermé surallongé

O LPC : *o* bref (ouvert)// *o* long (fermé) > LPT : *o* ouvert (allongé)// *o* fermé (surallongé) >

 LPT : *uo* // *o* fermé surallongé.

Cette diphtongaison a lieu sur l'aire où sera parlé l'italien centro-méridional et la langue d'oïl. Là, elle n'apparaît qu'en syllabe ouverte. En syllabe fermée, la voyelle résiste à la diphtongaison : cela provient probablement du fait que la consonne implosive est toujours sentie par les locuteurs comme faisant partie du bloc temporel pendant lequel est émise la syllabe. Cela a entraîné soit un allongement moindre de la voyelle sous l'effet de l'accent, soit, plus vraisemblablement l'impression qu'il était inutile de faire effort pour protéger cette quantité désormais secondaire, puisque le *tempo* hérité était *grosso modo* respecté.

C'est ainsi que la diphtongaison a également touché les voyelles, même en syllabes fermées (*porta* > *puerta* ; *terra* > *tierra*), dans les dialectes de l'Espagne du Nord qui donneront le castillan : cela fait naturellement difficulté. La seule hypothèse raisonnable est que l'allongement mécanique de la voyelle sous l'effet de l'accent tonique a été plus fort que dans les

langues précédentes ; cela suppose aussi que les locuteurs ont recherché la protection des oppositions la plus efficace possible.

A l'inverse, il est des zones où la diphtongaison n'a pas eu du tout lieu : portugais, catalan, occitan (arc méditerranéen, Aquitaine, Limousin), milanais. Cette différence révèle sans doute un renforcement moindre de l'accent tonique, avec pour conséquence un allongement mécanique moindre de la voyelle, qui laissait la voie moins libre à un remaniement par le biais des diphtongaisons. Si cette hypothèse pouvait être confirmée, on aurait là une intéressante carte globalisante de la variation dialectale en LPT : de grandes aires, vues de satellite donneraient des pics d'accentuation d'altitudes inégales. A moins que les locuteurs aient purement et simplement renoncé à protéger ces variantes combinatoires ; mais cela relève d'enquêtes anthropologiques, dont nous n'avons pas la clef. En tous cas, il est prudent de ne pas parler, dans le cas de la diphtongaison des anciennes voyelles brèves latines, de “diphtongaison romane”, car elle est loin d'être universelle. Il serait plus judicieux de la dénommer “romaine”, dans la mesure où elle semble avoir eu lieu au temps de l'Empire.

PETIT TABLEAU ILLUSTRATIF

Cas de *E* bref devenu *E* ouvert (E accentué)

LATIN	<i>DECEM</i>	<i>TESTA</i>	<i>FERRU</i>
ESP.	<i>diez</i>	<i>tiesta</i>	<i>hierro</i>
CAT.	<i>deu</i>	---	<i>fer</i>

OCC.	<i>detz</i>	<i>testa</i>	<i>fer</i>
AF.	<i>dieis</i>	<i>teste</i>	<i>fer</i>
IT.	<i>diece</i>	<i>testa</i>	<i>ferro</i>

** NB : La diphtongaison ne touche que les voyelles toniques. Ici, les mots latins étant bisyllabiques sont automatiquement paroxytons. C'est donc la syllabe initiale qui subit le processus.

Cas de *O* bref devenu *O* ouvert (O accentué)

LATIN	<i>NOVU</i>	<i>MORTA</i>	<i>CORPUS</i>
ESP.	<i>nuevo</i>	<i>muerte</i>	<i>cuervo</i>
CAT.	<i>nou</i>	<i>morta</i>	<i>corp</i>
OCC.	<i>nou</i>	<i>morta</i>	<i>corp</i>
AF.	<i>nuef</i>	<i>morte</i>	<i>corp</i>
IT.	<i>nuovo</i>	<i>morta</i>	<i>corpo</i>

NB : ** Même remarque pour la place de l'accent tonique.

Voyelles longues

Les anciennes voyelles longues du LPC, récupérées en voyelles fermées en LPT1, n'ont pas été soumises aux mêmes variations. C'est seulement en LPT2 mérovingien que s'est produit une diphtongaison de *e* et de *o* fermés. Les autres langues romanes l'ignorent. Cette évolution ne touche pas le latin parlé tardif du Sud : l'occitan n'en porte pas de traces. Seul l'espace à proprement parler mérovingien (Neustrie/ Austrasie) en est le théâtre. De ce fait, il est là aussi peu exact de parler de diphtongaisons françaises ; l'exactitude historique serait mieux respectée en parlant de diphtongaisons mérovingiennes. Ce type de diphtongaison n'apparaît sur une grande échelle que dans le Nord de la Gaule, et amorce l'évolution si originale du vocalisme français par rapport aux autres langues romanes.

L'archiphonème *A*, produit des anciens *a* bref et *a* long confondus passe également à *e* fermé, sans doute à la même époque. Les causes en sont difficiles à déterminer. On admet généralement une diphtongaison ; certains ont pensé à une palatalisation du même type que celle qui a fait passer le *u* latin à *ü* sur l'ensemble de l'ancienne Gaule (VIII^e s.). Mais cette palatalisation a touché le phonème dans toutes les positions : atones et toniques ; *a* ne passe à *é* que sous accent, en syllabe libre. Le résultat est qu'en syllabe ouverte tonique le phonème *a* disparaît en langue d'oïl, alors qu'il reste en langue d'oc.

PETIT TABLEAU ILLUSTRATIF

Cas de **A** (archiphonème) (*A* accentué)

	LPC	LPT1	LPT2	
Zone Nord	<i>pratum</i>	<i>prado</i>	<i>prédho</i>	"pré"

Zone Sud	<i>pratum</i>	<i>prado</i>	<i>prado</i>	"prat"
----------	---------------	--------------	--------------	--------

Cas de E long devenu E fermé (E accentué)

	LPC	LPT1	LPT2	
Zone Nord	<i>tela</i>	<i>tela</i>	<i>teila</i>	"toile"
Zone Sud	<i>tela</i>	<i>tela</i>	<i>tela</i>	"tela"

Cas de O long devenu O fermé (O accentué)

	LPC	LPT1	LPT2	
Zone Nord	<i>dolorem</i>	<i>dolore</i>	<i>doloure</i>	"douleur"
Zone Sud	<i>dolorem</i>	<i>dolore</i>	<i>dolore</i>	"dolor"

** NB. La règle de la place de l'accent joue ici de manière plus complexe. A partir de la dernière syllabe, il s'arrête à la première syllabe longue. Ici, c'est le *O* central qui, étant long, confère à la syllabe son caractère long et porte donc l'accent. Quoique trisyllabique, le mot est également paroxyton comme les bisyllabes précédents.

3} Les palatalisations

Aux palatalisations d'époque impériale (LPT1) en succèdent d'autres, d'époque mérovingienne (LPT2), mais d'extension géographique beaucoup plus limitée (moitié nord de la Gaule, essentiellement). Elles n'ont lieu aussi qu'en contexte syllabique approprié (consonne

explosive) et concernent *K + A* et *G + A*. Leur mécanisme ne diffère pas des autres palatalisations ; mais leur singularité fait problème. L'aire sur laquelle elles s'étendent recouvre assez largement celle sur laquelle ont eu lieu les diphtongaisons mérovingiennes. Or, l'attraction des vélaires par la palatale *A* requiert un mouvement plus accentué d'assimilation articulaire. Il paraît logique de supposer que c'est là aussi l'accent tonique particulièrement fort en LPT mérovingien qui est à l'origine du déclenchement du mécanisme d'assimilation articulaire. Les diphtongaisons et les palatalisations mérovingiennes détachent assez nettement la langue d'oïl des autres grandes langues romanes, et par conséquent les parlers d'oc et les parlers d'oïl.

PETIT TABLEAU DES PALATALISATIONS MEROVINGIENNES

LPC	<i>CARUM</i>	<i>CABALLU</i>	<i>GAMBA</i>
LPT	[karo]	[kaballo]	[gamba]
OCC.	<i>car</i>	<i>caval</i>	<i>camba</i>
FR.	<i>cher</i>	<i>cheval</i>	<i>jambe</i>

** NB : Bisyllabes, donc paroxytons.

Toutefois, ce partage n'est clair que si l'on oppose les dialectes les plus méridionaux de l'occitan (languedocien, gascon, provençal) aux dialectes centraux du français (le picard, à l'extrême Nord, ignore ces palatalisations). Les dialectes (bien typés par ailleurs comme occitans) du Nord de la zone d'Oc ont accepté cette évolution : en Auvergnat, comme en Limousin, le latin *Carnem* donne *Char*, *Capellum* donne *Chapel*, etc... Comme ces traits

appartiennent massivement aux parlers du Nord du Massif Central, on a supposé, peut-être à raison, l'influence d'un substrat celtique plus fort là qu'ailleurs.

3) Effacements de consonnes intervocaliques.

Le français effacera très volontiers les anciennes consonnes simples intervocaliques (surtout dentales) devenues spirantes ; de ce fait, le mot français se contracte considérablement au cours de son histoire. Le *t* intervocalique du participe passé passif féminin *amatam*, trisyllabique évolue en sa sonore correspondante *d* (Ve siècle) avant de passer à la spirante *dh* (VIIe s.), qui se désarticulera en ancien français (XIe/XIIe s.). A terme, le mot sera bisyllabique *aimée*.

PETIT TABLEAU ILLUSTRATIF

	LPC	LPT1	LPT2	
Zone Nord	<i>portata</i>	<i>portada</i>	<i>portédha</i>	"portée"
Zone Sud	<i>portata</i>	<i>portada</i>	<i>portada</i>	"portada"
	LPC	LPT1	LPT2	
Zone Nord	<i>servita</i>	<i>servida</i>	<i>servidha</i>	"servie"
Zone Sud	<i>servita</i>	<i>servida</i>	<i>servida</i>	"servida"

** NB : Trisyllabes dont la voyelle pénultième est longue ; la syllabe pénultième est donc longue elle aussi : paroxytons.

2] MORPHOLOGIE (FORMES VERBALES)

1 Evolutions du présent de l'indicatif (voix active)

Les personnes sont numérotées en continu (P1 à P6)

	P1	P2	P3	P4	P5	P6
LPC	<i>canto</i>	<i>cantas</i>	<i>cantat</i>	<i>cantamus</i>	<i>cantatis</i>	<i>cantant</i>
AFC.	<i>chant</i>	<i>chantes</i>	<i>chantet</i>	<i>chantons</i>	<i>chantez</i>	<i>chantent</i>

** NB : Paroxytons (bisyllabes P1, P2, P3, P6) ; voyelle pénultième longue, P4 et P5.

Les formes LPC/ LPT ne se distinguent pas de manière suffisamment nette pour consacrer une ligne au LPT. Les formes romanes données sont les plus anciennes. Le tableau montre clairement le maintien d'oppositions de personne synthétiques.

3{ Evolutions de l'imparfait de l'indicatif

	P1	P2	P3	P4	P5	P6
LPC	<i>cantabam</i>	<i>-abas</i>	<i>-abat</i>	<i>-abamus</i>	<i>-abatis</i>	<i>-abant</i>
AFC	<i>chanteve</i>	<i>-eves</i>	<i>-evet</i>	<i>-eveins</i>	<i>-evez</i>	<i>-event</i>
	<i>chanteie</i>	<i>-eies</i>	<i>-eiet</i>	<i>-iiens</i>	<i>-iez</i>	<i>-eient</i>

** NB : Trisyllabes à pénultième longue. Donc paroxytons (voyez les diphtongaisons).

Toutes les LR sauf le roumain ont repris les oppositions de personnes du LPT. D'autre part la forme de la conjugaison en *-a-* est conservée partout sauf en AFC “central” qui a développé une forme en *-eie*, elle-même issue d'un LPT2 en *-ea* (le *-e-* s'est ensuite diphtongué en *-ei*). Cette dernière provient d'un alignement sur l'imparfait de la conjugaison latine en *-ebam* (2è/ 3è conj.) dont le *-b-* avait été désarticulé.

3 Evolution des parfaits dits faibles.

Le LPC possède à la première conjugaison un parfait en *-aui*, dont le paradigme est donné *infra*. L'accent est constamment paroxyton, tantôt sur le *-a-*, tantôt sur le *-is-*. En principe, naturellement, le *-a-* fait partie du radical en LPC. Mais dans l'histoire longue, ce *-a-* est devenu le véritable morphème temporel. Les linguistes ont ainsi considéré que la désinence du parfait en LPT commençait à *-a* : de ce fait, toutes les formes ont été considérées comme télétoniques.

	P1	P2	P3	P4	P5	P6
LPC	<i>cantaui</i>	<i>-aui</i>	<i>-auit</i>	<i>-auimus</i>	<i>-auistis</i>	<i>-auerunt</i>
LPT	<i>cantai</i>	<i>-asti</i>	<i>-awt</i>	<i>-ammos</i>	<i>-astes</i>	<i>-aront</i>
AFC.	<i>Chantai</i>	<i>-as</i>	<i>-at</i>	<i>-ames</i>	<i>-astes</i>	<i>-erent</i>

** NB : L'accentuation est plus compliquée. P1, P2, P3, P5 sont paroxytons, parce que la

syllabe pénultième est longue (P1, P3, *a* est long ; P2, P5, la syllabe est entravée). P4 et P6 sont proparoxytons, parce que la voyelle pénultième est brève et la syllabe ouverte.

Le latin parlé tardif a régularisé l'accentuation qui est devenue partout paroxytone (en déplaçant l'accent de *i* sur *a* dans P2 et P5). Le passage au PF a impliqué deux dérogations à l'évolution phonétique attendue. 1) A P2, le *t* a été désarticulé pour retrouver le morphème *s* de P2 ; 2) A P4 et P5, la voyelle en syllabe finale n'a pas été désarticulée pour conserver le rythme paroxyton.

3 Evolution des parfaits dits forts.

Dans les autres conjugaisons latines, l'accentuation était différente : P1, P3 et P6 étaient rhizotoniques en LPT. On donnera des exemples de P3 pour différentes conjugaisons particulières.

a) Parfaits en –u (P3 seulement)

LPC	<i>habuit</i>	<i>jacuit</i>	<i>placuit</i>	<i>tenuit</i>
AFC	<i>out</i>	<i>jut</i>	<i>plout</i>	<i>tint</i>

b) Parfaits sigmatiques (P3)

N'est donnée ici aussi que P3. Les parfaits sigmatiques, comme leur nom l'indique, sont fléchis

en -s-.

LPC	<i>dixit</i>	<i>traxit</i>	<i>misit</i>	<i>scripsit</i>
AFC.	<i>dist</i>	<i>traist</i>	<i>mist</i>	<i>escrist</i>
F	<i>dit</i>	---	<i>mit</i>	<i>écrivit</i>

c) Le parfait du verbe “être”.

	P1	P2	P3	P4	P5	P6
LPC	<i>fui</i>	<i>fuisti</i>	<i>fuit</i>	<i>fuimus</i>	<i>fuistis</i>	<i>fuertunt</i>
LPT	<i>fui</i>	<i>fusti</i>	<i>fut</i>	<i>fumos</i>	<i>fustis</i>	<i>furont</i>
AFC	<i>fui</i>	<i>fus</i>	<i>fut</i>	<i>fumes</i>	<i>fustes</i>	<i>furent</i>

Le verbe *esse* (refait en **essere*, et concurrencé ou complété par *stare*) est classé irrégulier (en fait, “autoparadigmatique”) en LPC. Mais son prétérit, légèrement remanié par la parole latinophone des IIIe-Ve siècles, est passé de manière remarquablement régulière dans les différentes LR : chacune ayant suivi la logique de son phonétisme, sans toucher aux paramètres morphologiques, le prototype du LPT s'y laisse clairement saisir en radiographie diachronique.

4 Le cas du plus-que-parfait de l'indicatif

Il est attesté de manière suffisante en AFC pour que l'on puisse conclure à sa vitalité en LPT2 mérovingien, au temps du polymorphisme transitionnel où il était en concurrence avec le

nouveau pl.q.parf. périphrastique. Il faut, de toutes façons, postuler sa coexistence dans toute la *Romania*, d'autant plus que quelques LR l'ont conservé, mais avec un statut sémantico-syntaxique déplacé.

Soit LPC *cantaueram*.

	P1	P2	P3	P4	P5	P6
LPC	<i>-aueram</i>	<i>-aueras</i>	<i>-auerat</i>	<i>-aueramus</i>	<i>-aueratis</i>	<i>-auerant</i>
LPT	<i>-ara</i>	<i>-aras</i>	<i>-arat</i>	<i>-aramos</i>	<i>-arades</i>	<i>-arant</i>
PF.	<i>-ere</i>	<i>-eres</i>	<i>-eret</i>	<i>-ereins</i>	<i>-erets</i>	<i>-eren</i>

** NB : Accentuation proparoxytone partout en LPC.

5 Le subjonctif

a) Présent

Il passe directement du LPC au LPT, puis aux LR.

** Verbes en *-are* (*cantare*):

	P1	P2	P3	P4	P5	P6
LPC	<i>cantem</i>	<i>-es</i>	<i>-et</i>	<i>-emus</i>	<i>-etis</i>	<i>-ent</i>
AFC.	<i>chant</i>	<i>-z</i>	<i>-t</i>	<i>-ons</i>	<i>-ez</i>	<i>-ent</i>

** NB : Accentuation paroxytone partout.

L'opposition principale porte naturellement sur indicatif/ subjonctif (voyelle finale// 0).

Le français crée un morphème préfixé de subjonctif à partir de l'AFT.

** Verbes en *ere* (*tendere*)

	P1	P2	P3	P4	P5	P6
LPC	<i>tendam</i>	<i>-as</i>	<i>-at</i>	<i>-amus</i>	<i>-atis</i>	<i>-ant</i>
AFC	<i>tende</i>	<i>-es</i>	<i>-et</i>	<i>-ons</i>	<i>-ez</i>	<i>-ent</i>

** NB : Accentuation paroxytone partout.

On voit autrement que l'opposition entre la première conjugaison latine et les autres est dans l'ensemble reconduite : le morphème *-a-* des 2e, 3e et 4e conj. (*debere/ legere/ audire*) apparaît préservé dans l'histoire millénaire de l'évolution. L'AFC a également reconduit la distinction : il a laissé se décolorer ce *-a-* tout à fait normalement en syllabe finale ; ce dernier se distingue alors de *-0-* qui caractérise le résultat au subj. de la conjugaison en *-are* (*-em > -0*). D'autre part, l'opposition avec l'indicatif se trouve également clairement marquée (*0/ a*). Il s'est ainsi constitué un carré d'oppositions qui reconduit celui du LPT :

	Conj. en <i>-are</i> (P3)		Conj. en <i>-ere</i>	
	LPT	AFC	LPT	AFC
ind.	<i>-at</i>	<i>-et</i>	<i>-it</i>	<i>-0+t</i>

subj. -et -0+t -at -et

b) Imparfait

Comme indiqué précédemment, le décalage temporel a conduit l'ancien plus-que-parfait du LPC à occuper la case de l'*imperfectum*. Soit pour *cantare* (*cantauissem...*).

	P1	P2	P3	P4	P5	P6
LPC	- <i>auissem</i>	- <i>auisses</i>	- <i>auisset</i>	- <i>auissemus</i>	- <i>auissetis</i>	- <i>auissent</i>
LPT	- <i>asse</i>	- <i>asses</i>	- <i>asset</i>	- <i>assemos</i>	- <i>assedes</i>	- <i>assent</i>
AFC	- <i>asse</i>	- <i>asses</i>	- <i>ast</i>	- <i>issons</i>	- <i>issetz</i>	- <i>assent</i>

** NB : Accentuation paroxytone partout. L'accent remonte sur *a* en LPT, à P1, P2, P3, P6, sans doute par alignement sur le parfait de l'indicatifs, qui avait été entièrement aligné sur *a*. Le traitement de P4 et P5 est dû à des réfections particulières (diphthongaison du *e* en *ei* puis fermeture en *i* par emprunt dialectal ?).

3 Le nouveau futur (futur du présent)

Le futur du LPC a été remplacé dans toutes ses fonctions par une tournure dont la genèse a été décrite *supra* dans le cas de l'AFC. Le paradigme du nouveau futur est constitué

et généralisé au VIII^e s.

PETIT TABLEAU ILLUSTRATIF

Etapas de la formation de la première personne du singulier :

CAntare hAbeo (LPC) > CAntare Ayyo (LPT1) > ChantarAyyo (LPT2) > ChanterAi (PF).

Et de la troisième :

CantAre hAbet (LPC) > CantAre At (LPC) > ChantarAt (LPT2) > ChanterAt

(PF).

Explications : Les voyelles accentuées sont indiquées en majuscule (A). Le verbe avoir est prononcé de façon abrégée en latin parlé tardif. A la fin du LPT2, les deux formes se soudent et de ce fait, seul le verbe « avoir » garde un accent tonique. De ce fait, le nouveau futur est oxytonique. Le A de l'infinitif s'est décoloré en e central lors du passage au PF. Enfin, la palatalisation mérovingienne a modifié Ca initial en Cha.

Le paradigme écrit de l'AFC est identique à celui du FM.

Toutes les langues, sauf le roumain, ont adopté une évolution “occidentale”, avec pour effet à terme l'extraction d'un morphème de futur qui n'était pas prédictible dans la tournure énonciative en *inf+ habeo*. C'est le morphème d'infinitif *-r-* qui a été construit comme morphème de futur.

10) **Invention d'un futur du passé (conditionnel/ irréal).**

Les conditions et la chronologie de l'invention de ce temps modalisateur propre

aux LR ont été établies *supra* à propos de l'AFC. La nouvelle structure suit une évolution phonétique, là aussi, conforme à la logique de chaque LR : le groupe *inf. + habebam/ habui* suit donc au départ la conjugaison de *habebam/ habui* dans la parole de la latinophonie tardive.

PETIT TABLEAU ILLUSTRATIF

Première personne du singulier :

CantAre HabEbam (LPC) > *CantAre avEa* (LPT1) > *ChantArEIa* (LPT2) > *ChanterEIe* (PF)

Et la troisième :

CantAre HabEbat (LPC) > *CantAre avEat* (LPT1) > *ChantArEIat* (LPT2) > *ChanterEIet* (PF).

Explications. Le processus de soudure est le même que pour le futur du présent. Mais comme le –a final reste sous la forme d'un –e central (PF), la forme demeure paroxytone. En outre, sous accent, le E qui est long en LPC se diphtongue en EI en LPT2.

Paradigme final (forme écrite).

AFC : *chantereie -reies -reie -riiens -riiez -reient*

On voit très bien comment s'est construit une étoile sémantico-morphologique lors de l'apparition des tournures énonciatives concurrentes : *cantabo // cantare habeo // cantauero // cantare habui/ habebam*. Le signe “futur” est bien impliqué également (morphème -r-), mais associé cette fois à un temps du passé. En fait, on pourrait tout autant parler de présent du futur

que de futur du présent et de passé du futur que de futur du passé. L'installation de ce nouveau temps comme conditionnel et surtout comme irréel a dû s'opérer selon un procès complexe et long, puisque d'autres morphèmes existaient concurremment et étaient très vivaces dans la parole tardive (formes en *-ueram* et surtout en *-uissem*).

III] TROISIÈME PARTIE. ETUDE LINGUISTIQUE D'UN TEXTE LITTÉRAIRE

PREPARATIONS :

Voici les passages qui seront commentés en détail dans la troisième partie du cours. Les étudiants sont invités à préparer ces passages en se concentrant sur le travail suggéré à propos de chacun d'entre eux.

** NB : Il est rappelé que les étudiants doivent lire et traduire l'ensemble du texte au programme.

1] Vers 629-660.

Lecture, traduction, recherche des étymons de tous les substantifs.

2] Vers 686-716.

Idem.

3] Vers 746-788

Idem + Relevé et identification des formes verbales conjuguées.

4] Vers 789-825

Idem + Relevé et identifications de tous les pronoms.

5] Vers 826-867

Lecture, traduction, identification de toutes les formes et de tous les étymons
(substantifs, adjectifs, verbes, pronoms, etc...).

6] Vers 900-958

Lecture, traduction, identification de toutes les formes et de tous les étymons. Analyse
syntaxique de toutes les propositions (indépendantes, principales,
subordonnées).

7] Vers 900-958

Etude de adjectifs (relevé, formes, fonctions) et des conjonctions (coordination,
subordination : formes, fonctions).

8] Vers 900-958

Etude de l'expression du sujet dans les formes verbales conjuguées.

9] Vers 1000-1052

Etude complète des étymons + Etude du Cas Régime de tous les substantifs
(identification, forme, fonction).

10] Vers 1000-1052

Analyse syntaxique détaillée des propositions.

*** Fin du premier envoi. Le second envoi comprendra le corrigé des préparations qui constitue la troisième partie du cours.

SUJETS DE DEVOIRS :

DEVOIR N° 1

Question 1 :

Enumérez, datez et décrivez brièvement les principales modifications du système vocalique du LPC au PF.

Question 2 :

Décrivez la formation du subjonctif, du futur et du conditionnel du LPC au PF.

DEVOIR 2

Faites la préparation n°7 par écrit et envoyez-la au professeur.

DEVOIR 3

Même programme pour la préparation n°9.

DEVOIR 4 :

Même programme pour la préparation n°10.

DEVOIR 5

Faites chez vous le sujet d'examen de Juin 2013 et envoyez aussi votre travail comme exercice final avant l'examen.

Michel Banniard

Professeur

SED

LM009. SED. Session de rattrapage juin 2013

1] Qu'est-ce que la communication verticale et quelle est son histoire du LPC au PF ? (4 pts).

Attention, une page de réponse au plus.

2] Décrivez la formation de l'indicatif, passé simple et passé analytique, du LPC au PF. (4 pts).

Attention, cela implique la récitation des paradigmes.

3] *"Biax fix, dist-ele, longement t'ai norri.// Qi te donna Peronne e Origni...// de mort novele, biax fix, te ravesti.// Laisse lor terre, por amor Dieu t'en pri ! Raous tes Peres, cil qi t'engenui// et quens Herbers furent tos jors amis".*

Traduire. Faites l'étude des pronoms dans ce texte (forme, cas, fonction). (4 pts).

4] *"A si grant tort guere ne commencer.// Li fil Herbert sont molt bon chevalier,// riche d'avoir, si ont maint ami chier.// Fix, ne destruire chapele ne mostier ; la povre gent por Dieu ne*

essilier.// Biax fix Raous, por Dieu nel me noier, // combien as gent por guere commencer ?"

Traduire. Etudiez l'emploi des modes verbaux dans ce texte. (4 pts).

5] *Berniers parole qi cuer a de baron // si hautement qe bien l'entendi on. // "Drois empereres, por le cors saint Simon, // esgardez ore se ci a desraison ! // Li fil Herbert n'ont pas fait qe felon, // n'en vostre cort forjugier ne doit-on".*

Traduire. Etudiez la grammaire des substantifs (forme, cas, fonction dans l'énoncé). (4 pts).

02 DEUXIEME SECTION : ETUDE DU TEXTE AU PROGRAMME ; CORRIGES

NB : Pour les questions théoriques (1^{er} et 2^{ème} parties du cours, donc depuis le début), le corrigé est le cours lui-même. Les étudiants ont à en réciter intelligemment les parties qui correspondent aux réponses aux questions posées. Tout y est. Pour la pratique, la suite de cette section leur donne accès aux bonnes réponses qu'ils auront eu à chercher à l'aide des livres indiqués dans la bibliographie. L'étude de ces corrigés constitue aussi un cours, cette fois sur le texte.

PRÉPARATION 1

Vers 629-660.

Lecture, traduction, recherche des étymons de tous les substantifs.

LECTURE

Les difficultés de lecture de l'AFC proviennent surtout de l'absence de norme orthographique, puisqu'en ces siècles où commence la littérature française, vient d'être mise en place une manière d'écrire qui se fonde sur l'écriture du latin, tout en s'en détachant. Ceci s'appelle une *scripta*. Le même mot peut ainsi être écrit de manière différente : cf. *am porta*, pour *emporta* ; *tans* ou *tens* pour *temps* ; *sanz* pour *sans* ; *deiable/ daiable* pour *diable*, etc...Seule l'habitude et l'usage des dictionnaires permettent de lever cet obstacle.

La prononciation est plus proche de l'écriture qu'en Français Moderne. Ainsi *devis*, *grant*, *puis*, *mien*, *dedens*, *mors*, etc... se prononcent avec toutes leurs lettres. On entend les s finaux.

Et les séquences avec des nasales comme *grant*, *mien*, *dedens* se prononcent "à la méridionale" : on entend le **n**.

Les graphèmes **ge** se prononcent "dje" (à l'italienne), donc *ostaiges* est lu "ostédjes" ; les graphèmes **ce** se prononcent "tse", **ci** "tsi", donc *piece* est lu "pietse". Le graphème **z** en fin de mot se prononce "ts", donc *diz* est lu "dits". Ces phonèmes sont des affriquées qui ont disparu en FPM.

Le graphème **oi** se prononce "wé", donc *soie* est lu "souée".

Enfin l'accent tonique est beaucoup plus fort qu'en FPC. Dit ou chanté, le vers est martelé : "ostAIges ot trestOz a son devIs" (les majuscules indiquent les accentuations fortes).

TRADUCTION

La langue de cet énoncé étant vieille d'un millénaire, son organisation, tout en annonçant le FPM, en reste très éloignée. Afin d'aider les débutants, voici une transposition mot à mot de ce passage. Il n'est évidemment pas compréhensible tel quel, mais il permet de voir comment arriver à la traduction finale.

Quatre différences marquantes : 1) Le morphème de personne des formes verbales conjuguées est rarement préfixé (il y a peu de "pronoms personnels"), car la désinence se prononçant alors, elle suffit à indiquer la personne (le "sujet", indiqué ici entre <>) ; 2) L'ordre des mots diffère beaucoup parce que le COD précède souvent le SV ; 3) D'une manière générale les blocs énonciatifs occupent des places surprenantes pour un locuteur de FPC ; 4) Le passé synthétique (passé simple) est très employé en AFC et alterne de manière également étrange avec les autres temps en AFC.

" Otages <il> eut tous à son gré.// Un grand moment <il> demeura ensuite ainsi, // <à> mon avis un an et XV jours.// Raoul s'en va <en> arrière en Cambrésis, // et par dedans le terme que <je> vous dis// fut mort Herbert un comte puissant-// <il> fut preux et sage et <il> eut <des> très bons amis.// <Il> tint le Vermandois et tout le pays : // Roie fut sienne, Peronne et Origny, // et Ribémont, Saint Quentin et Claris -// tant puissant fut né <celui> qui a force amis !// Raoul l'apprit, qui en fut très hâtif.// Très tôt <il> monta sur un destrier de prix, // <les> siens <il> a mandé, qui s'en sont entremis, // ainsi y fut son oncle d'Arras, le roux Guerri ; // jamais <ils> ne s'arrêtèrent, ainsi <ils> vinrent au pays, // sept-vingt [chevaliers] <ils> amènent et en ver et en gris.// <Ils> vont quérir le don auprès du puissant roi Louis // dont maints hommes nobles furent ensuite tués et occis.// Roul eut <le> droit ainsi que je l'ai appris ; // le tort en eut le rois de saint Denis -// par un mauvais roi est maint noble homme honni. "

ETYMONS

Certains sont inconnus ou douteux. On laisse alors de côté le substantif. D'autre part, ils sont donnés ici au cas requis par l'occurrence. Abréviations : L., "latin" (sans distinction entre les époques, ici) ; F., "francique" (langue parlée par les francs lors de leur arrivée dans l'Empire au V^e siècle.

Ostaiges < L. obsidaticos // piece < L. pettia // an < L. annum // diz < L. dies // terme < L. terminum // quens < L. comes // amis < L. amicos // païs < L. pagus // destrier < L. dexterarium // pris < L. pretium // oncles < L. avunculus // vair < L. varium // gris < F. gris // don < L. donum // roi < L. regem // hom < L. homo // droit < L. directum // tort < L. tortum.

PRÉPARATION 2

Vers 686-716.

Idem.

Les indications sont évidemment identiques que pour la première préparation. On ajoutera que les graphèmes **ju** se prononcent "dju" (*juré* est dit "djuré"), **cha** se prononce "tcha" (*chascuns* est dit "tchascuns").

Voici également l'accentuation du vers 686 : "li cUEns raOUs ot molt le cUEr marI".

Et le mot-à-mot de transition :

"Le comte Raoul eut le coeur très marri.// <Il> appelle Droon et Geoffroy le hardi, // celui d'Anjou qui s'en effraya beaucoup,// Herbert du Maine et Gérard et Henri,// Samson de Troyes et Bernard le fleuri.// "Venez <en> avant barons, je vous en prie.// <Ain>si que <vous> l'avez et juré et garanti,// demain au jour, sur votre foi, je vous envoie// dans ma tour, par le corps <de> saint Géry !// De grande douleur <vous> y serez remplis".// Geoffroy l'ouït, tout le corps lui frémit.// "Amis, dit-il, pourquoi m'épouvantez-<vous> là ?// - Je vous le dirai, Raoul lui répondit.// Mort est Herbert, celui qui tint Origny et saint Quentin et Peronne et Clari et Ham et Roie, Nesle et Flavy.// Pensez-<vous> que j'aie saisi le riche fief ? L'empereur m'en a du tout trahi !"// Et les barons chacuns lui répondirent :// "Donnez-nous une trêve, <ain>si nous irons à Louis.// D'après sa parole <nous> auront tôt oui// comment exactement <nous> en serons garantis". // Et dit Raoul : "Par ma foi je l'octroie".// Bernier s'en va en la salle seigneuriale.// Devant le roi ils s'en vont tout hâtifs.// Geoffroy parle, <il> prie la miséricorde du roi.// "Légitime empereur, <nous> sommes vilainement placés.// Pourquoi en tant qu'otages nous rendis-<tu> <à> ce malfaisant,// au plus félon qui ait revêtu <un> haubert ? Mort est Herbert - jamais <je> ne vis tel baron ;// de tout son fief <Raoul> veut être investi !".

ETYMONS

Ne sont donnés évidemment que les nouveaux.

cuer < L. cor // *baron* < F. barone // *fois* < L. fides // *tor* < L. turrim // *cors* < L. corpus // *dolor* < L. dolore // *fié* < F. feud // *empereres* < imperator // *trives* < F. trinwa // *parole* < L. parabola // *palais* < L. palatium // *merci* < L. mercedem // *malfé* < L. male factum // *felon* < F. fillo // *hauberc* < F. halsberg.

PRÉPARATION 3

Vers 746-788

Idem + Relevé et identification des formes verbales conjuguées.

IMAGE ACCENTUELLE DU VERS 746

bernIERs parOle qui cUEr a de barON

TRANSPOSITION

"Berniers parle, qui a un coeur de baron, // si hautement qu'on l'entendit bien. // "Légitime empereur, par le corps <de> saint Simon, // regardez à <cette> heure s'<il> y a déraison ! // Les fils <d'> Herbert n'ont pas fait que félon<nie> ! // Non, en votre court, on ne les doit <pas> forjuger. // Pourquoi donnez-<vous> leur terre en donation ? Certes, que le Seigneur Dieu ne leur fasse <pas> <de> pardon // s'il ne les défendent <pas> contre le puissant Raoul ! // - Et je l'octroie, dit le roi directement. // Puisque <c'est> au prix de mon chagrin <qu'> il e a reçu le don, // certes, <je> n'en aurai accroché mon enseigne." // Berniers parle à Raoul de Cambrai. "Je suis vostre homme, certes <je> ne vous le cacherai <pas>, // mais quant à moi certes <je> ne vous conseillerai <pas> // que vous leur preniez leurs terres, car <je> sais très bien // qu'ils sont cinquante à Ernaut de Douai - en aucune terre <je> ne vis <de> tels barons. // Prenez en <le> droit plutôt que <de> leur faire mal ; // s'ils t'ont fait mal, je réparerai à leur place, // par amour de toi <ain>si je les conduirai. // - Vraiment, dit Raoul, certes je ne le penserai <pas>. // Le don m'a été fait, pour rien <je> ne le délaisserai". // Et dit Bernier : "Sire, pour le moment je me tairai <je> tairai // jusqu'à ce que je verrai leur force pour se déffendre." // Quand Raoul voit que <c'> était si bien pour lui // qu'en la grande cour on lui a fait le don, // ni <que> Louis ne se permit <pas> de l'en dédire, // pour peu <il s'en faut que> Bernier n'arrache ses cheveux de cela. // Le comte Raoul s'en va à son logement ; // <il> monte sur le destrier, fait sonner son retrait, // de Paris sort ; <il> n'y eut ni cri ni braiement. // S'en va Raoul piquant <sa monture> avec les éperons, // jusqu'a Cambrai il est venu d'une traite ; // les barons descendent à leur logis. // Le jeune homme Bernier tenait le chef baissé : // avec Raoul <il> eut <une> tension par méprise ; // <il> dormira avant qu'<il> <ne> boive de boisson, // ni qu'<il> n'aille en salle d'honneur ni en donjon, // <parce> que <il> ne veut pas provoquer <de> tension envers sa suzeraine. // Le comte Raoul descendit sur le perron. // Dame Alaïs à la jolie face claire // embrassa la bouche et le menton <de> son fils.

ETYMONS

desraison < L. *de- rationem* ; *fil* < L. *fili* ; *cort* < L. *curtem* < *cohortem* ; *terres* < L. *terras* ; *bandon* < F. *band* ; *perdon* < L. *per-donum* ; *pois* < L. *pensum* ; *don* < *donum* ; *confanon* < F. *gund-fano* ; *amor* < L. *amorem* ; *force* < L. *fortia* ; *chevos* < L. *capillos* ; *ostel* < L. *hospitalem* ; *cri* < L. *critum* ; *esperon* < F. *sporo* ; *enfes* < L. *infans* ; *chief* < L. *caput* ;

puison < *potionem* ; *palais* < *L. palatium* ; *donjon* < *L. dominionem* ; *tençon* < *L. tentionem* ; *façon* < *L. faciem* ; *bouche* < *L. bucca* ; *menton* < *L. mentonem*.

FORMES VERBALES CONJUGUEES

Abréviations : Inf, Infinitif ; VAc, Voix Active (Pas, Passive ; Réf, Réfléchi) ; MIn, Mode Indicatif (Im, Impératif ; Su, Subjonctif) ; TI, Temps Imparfait (Pr, Présent ; Fu, Futur) ; P1, Première personne (P2, P3, ...). Etc...

parole : Inf. *parler* ; VAc MIn, TPr, P3.
sui : Inf. *estre* ; La notion de voix n'a pas de sens pour ce verbe ; MIn, TPr, P1.
celerai : Inf. *celer* ; VAc, MIn, TFu, P1.
loerai : Inf. *loer* ; VAc, MIn, TFu, P1.
prenés : Inf. *Prendre* ; VAc, MSu, TPr, P5.
sai : Inf. *saveir* ; VAc, MIn, TPr, P1.
sont : Inf. *estre*, MIn, TPr, P6.
esgardai : Inf. *esgarder*, MIn, TPassé synthétique (TPSS), P1.
prenez : Inf. *prendre* ; VAc, MIm, TPr, P5.
mesfai : Inf. *mesfaire* ; la forme fait difficulté. Peut-être la corriger en *mesfa(i)sses*, VAc, MSu, TPr, P2.
ont meffait : Inf. *mesfaire*, VAc, MIn, Temps Passé Analytique (TPA), P6.
amenderai : Inf. *amender*, VAc, MIn, TFu, P1.
aconduirai : Inf. *aconduire*, VAc, MIn, TFu, P1.
penserai : Inf. *penser*, VAc, MIn, TFu, P1.
est fais : Inf. *faire*, VPas, MIn, TPr, P3.
guerpir : Inf. *guerpir*, VAc, MIn, TFu, P1.
dist : Inf. *dire*, VAc, MIn, TPr, P3.
tairai : Inf., *taire*, VAc, MIn, TFu, P1.
verrai : Inf. *veir/veoir*, VAc, MIn, TFu, P1.
voit : Inf. *veir/veoir*, VAc, MIn, TPr, P3.
estait : Inf. *estre*, MIn, TIm, P3.
a...fait : Inf. *faire*, VAc, MIn, TPA, P3.
lait : Inf. *laissier*, VAc (Réf.), MIn, TPr, P3.
detrait : Inf. *detraire*, VAc, MIn, TPr, P3.
s'en vait : Inf. (*s'*) *en aller*, Verbe Intransitif (VeIn, faux réfléchi), MIn, TPr, P3. Cf. *Vait s'en* au v. 778.
monte : Inf. *monter*, VAc, MIn, TPr, P3.
fait : Inf. *faire*, VAc, MIn, TPr, P3.
ist : Inf. *issir*, Verbe intransitif (VeIn), MIn, TPr, P3.
ot : Inf. *aveir*, VAc, MIn, TPS, P3.
est venus : Inf. *venir*, VeIn, MIn, TPA, P3.
descendent : Inf. *descendre*, VeIn, MIn, TPr, P6.
tenoit : Inf. *tenir*, VAc, MIn, TIm, P3.
ot tencié : Inf. *tencier*, VAc, MIn, Temps passé surcomposé [PSS + PPP], P3.

dormira : Inf. *dormir*, VeIn, MIn, TFu, P3.
boive : Inf. *bevre*, VAc, MSu, TPr, P3.
voist : Inf. *aller*, VeIn, MSu, TIm, P3.
vieut : Inf., *voleir*, VAc, MIn, TPr, P3.
descendi : Inf. *descendre*, VeIn, MIn, TPS, P3.
baisa : Inf. *baisier*, VAc, MIn, TPS, P3.

PRÉPARATION 4

Vers 789-825

Idem + Relevé et identifications de tous les pronoms.

TRANSPOSITION

A présent le débutant peut se retrouver dans le texte, sauf dans le cas de tournures délicates qui sont transposées ci-après selon les principes appliqués aux précédentes préparations.

794 "Cher fils, dit-elle, <je> vous vois grand et fort.// <Vous> êtes sénéchal de France, grâce à Dieu, // je m'étonne beaucoup <dans le cas> du puissant roi Louis :... 798 Et <il> ne t'a <re>mercié en rien de ton service.// Toute la terre de Taillefer le Hardi, // ton cher père que je pris pour mari, // <il> te <l'> a rendue maintenant par sa miséricorde, // car <le> Manceau a été trop servi à ce sujet//... 812 Celui qui te donna... 815 t'a revêtu cher fils <du vêtement> d'une mort prochaine//... 819 Maint grands combats <ils> ont ensemble livrés ; // jamais <il> n'y eut entre eux ni noise ni querelle.// 824 <parce> que tout le monde à cause me tiendrait pour démissionnaire // et mes descendants en seraient honnis."

ETYMONS

main < L. *manum* ; *seneschax* < F. *siniskalk* ; *service* < L. *servitium* ; *pere* < L. *patrem* ; *mari* < L. *mari* ; *fi* < L. *Fide* ; *mort* < L. *mortem* ; *estor* < F. *stum* ; *noise* < L. *nausea* ; *saints* < L. *sanctos* ; *mons* < L. *mundus* ; *oir* < L. *heredes*.

VERBES CONJUGUES

Les formes déjà apparues en préparation 3 ne sont pas reprises. Les formes qui sont immédiatement identifiables ne sont pas reprises non plus. D'autre part, la forme

d'infinitif est donnée directement à la place habituelle sans être précédées du lemme "inf."

conjoï : *conjoir*, VAc, MIn, TPS, P3.
saisi : *saisir*, VAc, MIn, TPS, P3.
monterent : *monter*, VAc, MIn, TPS, P6.
ont oï : *oïr*, VAc, MIn, TPA, P6.
m'esmervel : *soi esmerve(i)llier*, VePronominal (faux réfléchi), MIn, TPr, P1.
a...meri : *merir*, VAc, MIn, TPA, P3.
rendist : *rendre*, VAc, MIn, TPS, P3.
a...este servi : *servir*, VPas, MIn, TPA, P3.
as mort : *morir*, VAc, MIn, TPA, P2.
saichiez : *saveir*, VAc, MImp, TPr, P5.
ai...recoilli : *reco(i)llir*, VAc, MIn, TPA, P1.
oit : *oïr*, VAct, MIn, TPr, P3.
ravesti : *ravestir*, VAc, MIn, TPS, P3.
pri : *preer/ proier*, VAc, MIn, TPr, P1.
engenuï : *engeindre*, VAc, MIn, TPS, P3.
croiz : *creire/ croire*, VAc, MIn, TPS, P2.
aront : *aveir*, VAc, MIn, TFu, P6.
lairai : *laire*, VAc, MIn, TFu, P1.
tenroit : *tenir*, VAc, MCon (Mode Conditionnel), P3.
seroient : *estre*, MCon, P6.

PRONOMS

PDé, Pronom Démonstratif ; PIn, Pronom Indéfini ; PPe, Pronom Personnel ; PRe, Pronom Relatif.

CS, Cas Sujet ; CRD, Cas Régime Direct Singulier ; CRI, Cas Régime Indirect.

Si, Singulier ; Pl, Pluriel.

M, Masculin ; F, Féminin ; N, Neutre.

To, Tonique ; At, Atone.

Le relevé se borne au pilotage essentiel ; les formes identiques aux emplois du FPC ne sont signalées qu'épisodiquement.

la (saisi) : PPe, CRDSF ; *Andui* : PIn, CSPM ; *Ele (l'apele)*, PPe, CSSF ; *l'*, PPe, CRDSMA_t ; *vos (voi)*, PPe, CRPM ; *rien (meri)* ; PIn, CRISFT_o ; *en (a Mancel)*, PDe, CRISN ; *qi (ne menti)*, PRe, CSSM ; *ice (saichiés)*, PDé, CRDSN ; *cil (qi t'engenuï)*, PDé, CSSM, To ; *(entr') ax*, PPe, CRIPM, To ; *envers ti*, PPe, CRISM, To ; *(ne)l lairai*, PPe, CRDSN ; *en (tenroit)*, PDe, CRISN.

PRÉPARATION 5

Vers 826-867

Lecture, traduction, identification de toutes les formes et de tous les étymons (substantifs, adjectifs, verbes, pronoms, etc...).

TRANSPOSITION

829 "Pourquoi me fais-<tu> <une> douleur sous mon sternum?// Celui qui te donna...
831 <te> revêtit, toi, cher fils, <du manteau> d'<une> mort prochaine.// <Il> doit avoir un très magnifique harnais et <une très magnifique> selle// et <une> bonne lignée <celui> qui <se> rebelle contre de telles gens.// 840 Avant qu'il ne cède, <il> sera à cause de cela tiré <dehors> maints boyaux// et de maintes têtes répandue la cervelle.// 845 "Cher fils Raoul, puisque vous deviez faire ainsi//, alors convoquez les barons de l'Arrouaise".// - Volontiers, Dame, mais si <je> ne peux <pas> les en extraire//... 849, si Dieu accorde ceci, que je vive en <battant en> retraite//... 854. <C'est> Guerri le roux <qui> à cause de cela sera prévôt et maire.// 856 avec un si grand tort, ne commence pas la guerre.// 859 Fils ne détruis ni chapelle ni église ; // n'attaque pas la pauvre populace au nom de Dieu.// 865 Ceux d'Arrouaise n'oseront se permettre cela, qu'ils n'y viennent pas, quoiqu'il doive leur <en> coûter.//

IDENTIFICATIONS

Les formes précédemment étudiées ne sont pas reprises, pas plus que les formes identiques au FPC. Ce corrigé-ci est un guide partiel, une grande partie des analyses ne présentant pas de difficulté.

Adj. : adjectif ; ép. : épithète ; at. : attribut. ; ap. : apposition.

Adv. : adverbe.

Art. : article ; déf., défini ; ind., indéfini.

Dét. : détermine (épidictique).

Coco : Conjonction de coordination.

Cosub : Conjonction de subordination.

CdN : Complément du Nom.

CCir : Complément Circonstanciel.

Pré : préposition.

Sub : Substantif.

Biax : **x** est un graphème pour **us**, prononcez "biaus", adj., CSSM, ap. à *filis*, < *L. bellus*.
fix : "filis", Sub. CSSM, apostrophe, < *L. filius*.

bele : adj., CSSF, ép. d'Aalaïs.
del : prép. + art. déf., CRISM, détermine *lait*.
lait : sub. CRISM, CCIR de *norri*, < *L. lacte*.
mamelle : sub. CRIM, CdN de *lait*, < *L. mamilla*.
por qoi : adv. interrogatif, < *LPT per quod*
soz : pré., régit *forcelle*, < *L. subtus*
borc : sub., CRDSM, < *F. burk*.
novele : adj., CRISF, ép. de *mort*.
molt : adv. de quantité, forme un superlatif absolu avec l'adj. *riche*, < *L. multum*.
riche : adj., CRDSM, ép. de *lorrain*, et, en facteur commun, de *cele*.
barnaige : sub., CRDSM, < *F. barone* + suffixe tardif.
tel : adj. indéfini, CRDS, dét. *gent* < *L. talem*.
revele : inf. *reveler*, VeIntransitif, MIN, TPr, P3, < *rebellat*.
miex : adv. de manière, modifie *vosisse*, < *L. melius*.
vosisse : inf. *voleir*, VAc, MSu, TIm, P1, < *L. volsissem*. *Volsissem* est une forme refaite en LPT1 du LPC *voluissem*, qui a donné le FPM "voulusse", autre aboutissement du latin. En AFC, le subj. imp. sert, comme en latin, à exprimer l'irréel.
ancele : sub, CSSF, attribut de P1, < *L. ancilla*.
velee : PPP, CRDSF, attribut de P1, < *L. velata*.
iert mise : inf. *mettre*, VPas, MIn, TFu, P3. Formé de [*iert*, inf. *estre*, MIn, TFu, P3, To < *L. erit*] + [*mise*, PPP, CSSF].
maisselle : sub., CRISF, CCIR de lieu de *tenoit*, < *L. tenebat*, < *L. maxilla*.
Dieu : sub., nom propre, CRISM, CCIR de manière de *jure*. L'AFC possède des CCIR non prépositionnels, qui continuent directement les cas obliques du LPT.
fu nez : inf. *naître*, VeIntransitif, MIn, TP, P3 < *L. natus fuit*. Ce passé est directement issu du déponent latin. En LPC, l'infinitif était *nasci* (déponent) qui se conjugait au TPr *nascor*, *nasceris*, *nascitur...* et au TPrétérîte *natus sum*, *natus es*, *natus est...* Le présent a été activé ("je nais, tu nais, il naît...), sous forme intransitive. Le prétérîte a été repris tel quel : *natus est*, "il est né". Il s'est même étendu à d'autres verbes intransitifs, "il est venu" vient du LPT *venutus est*.
nel : *ne* + *le* ; *ne* : négation pleine, nie le verbe.
ains que : CoSub, introduit la prop. sub. temporelle au subjonctif qui suit, < *L. antius quam*.
lait : inf. *laissier*, VAc, MSu, TPr, P3, < *L. laxet*.
boele : sub., CSSF, sujet de *iert traite*, < *L. botellum*.
iert expandue : inf. *expandre*, VPas, MIn, TFu, formé de [*iert*] + [*expandue*, PPP, CSSF, < *L. expendita*].
o (le simple viaire), pré, régit le CRI *viaire*, < *L. ab*.
avoit vestu : inf. *vestir*, VAc, MIn, TImparfait du passé (plus-que-parfait) formé de [*avoit*, TImp, de *aveir*] + [*vestu*, PPP], P6, < *L. vestitum*.
pelice, sub., CRSF, < *L. pellicia*.
ce (li dit) : pro. dém., CRDSN, < *LPT ecce+hoc*.
li (dit) : pro. pers., CRISM, At, < *L. illi*.
deviés : inf. *deveir*, VAc, MIn, TIm, P5, < *L. debebatis*.
car : adv. injonctif, introduit la principale au subjonctif qui suit, < *L. qua re*. En AFC,

car est aussi bien subordonnant que coordonnant. Associé à un impératif ou à un subjonctif, il prend une valeur intensive (renforcement de l'ordre).

mandissiés : inf. *mander*, VAc, MSu, TIm, P5, < *L. mand(au)issetis*. L'injonction est à la fois renforcée par le *car* et atténuée par le recours à l'imparfait du subjonctif, qui a une valeur modalisatrice. Alaais prend des précautions.

ce (nes) : cosub, introduit la proposition subordonnée conditionnelle qui suit, < *L. si. ce* est une scripta pour *se* ("si").

nes : *ne* + *les*, < *L. non, illos*.

puis : inf. *pooeir*, VAc, MIn, TPr, P1, < *LPT possyum*, < *LPC possum*.

cele (foi) : adj. dém., CRISF, détermine *foi*, < *LPT ecce+illa*.

saint : sub, CRISM, Comp. d'attribution de *doi*, < *L. sancto*.

se (done) : scripta pour *ce*.

vis : inf. *vivre*, VeInt., MIn, TPr, P1, < *L. vivo*.

repaire : sub., CRISM, CC de manière, < *L. repatriare*, forme déverbale. Le verbe signifie "regagner sa patrie". La locution veut dire mot-à-mot ; "que je sois vivant au retour dans ma patrie".

essorber : < *LPT ex-orbare* ; *orbus* en LPC signifiant "privé de", le verbe forgé sur lui en LPT signifie "dépouiller complètement".

as : *a* + *les*, < *ad* + *illos*.

comme : adv. de comparaison, introduit le référent *laire*, < *L. quo modo*.

laire : sub., CSPM, < *LPT latroni*, refait du LPC *latrones*.

qe : cosub, signifie "si bien que", < *L. quod*. L'AFC possède avec *que* l'équivalent du LPC *ut*, un démarcateur syntaxique à valeur sémantique vide hors contexte.

tuit : adj. inféf., CSPM, dét. *vif*, < *L. toti*, qui a remplacé *omnes/ cuncti*.

vif : adj. substantivé (*li vif*), CSPM, < *L. vivi*.

aront asez qe braire : idiomatisme, mot-à-mot : "tous les (sur)vivants auront assez pour brailler".

point : adv. de quantité, modifie la négation *ne* en l'intensifiant. Le mot a sa pleine
val
eur
ici :

"le coeur ne s'éclaire pas d'un point (de lumière) pour moi".

iiert : inf. *estre*, MIn, TFu, P3, To < *L. erit*.

dist : inf. *dire*, VAc, MIn, TPr,P3, < *L. dicit*.

au : *a* [prép < *L. ad*] + *le* [art. déf., < *L. illum*].

vis : sub., CRISM, CCir de manière de *dame*, < *L. visum*.

a si grant tort : SN, CRISM, CCir de manière de *commencier*. Le syntagme est construit sur la prép *a*, qui provient d'un croisement entre *ad* ("à") et *ab* (LPT, "avec").

ne commencer : VAc, MInf, P2, < *L. cuminitiare*. L'AFC possède une tournure qui a disparu en FPM, l'expression de l'ordre, positif ou négatif, par l'emploi direct de l'infinitif (comme en italien moderne). A ce compte, l'ordre n'est pas à proprement parler personnalisé. Il est générique, comme en FPC, lorsque apparaît une tournure nominales du type "courage (= sois/ soyez/ soyons courageux) !" ou "pas de dispute (= ne vous disputez pas) !". L'impérieuse défense est répétée avec la même tournure, *ne destruire... ne essilier... nel me noier*.

Li fil Herbert : SN, CSPM, régit *sont*. La construction *fil* + *Herbert* est courante en AFC, en style élevé. *Herbert* est un CRISM, qui occupe exactement la place de l'ancien génitif latin.

si (ont maint ami) : CoCo, < *L. sic*. *Si* fonctionne tantôt comme CoCo, tantôt comme adverbe de manière, tantôt comme adverbe de quantité. Il est fortement accentué comme CoCo et comme adv. de manière : son emploi est fréquent et son sens fort. C'est que l'AFC lie volontiers des énoncés juxtaposés de manière forte, là où le FPM mettrait des énoncés en hypotaxe (subordination). Ici, la préposition a un statut syntaxique de proposition indépendante coordonnée, mais sémantique de proposition consécutive.

nel me noier : nouvel ordre négatif à l'infinitif. Analyse en : *ne* + *le* + *me* + *noier*, "ne le me nier".

noier/ nier : inf., < *L. negare*.

cil d'Aroaise : tournure formée du Pron Dém *Cil* suivi du déterminant d'Aroaise (complément de pronom). "Ceux d'Arrouaise". On dit toujours en FPC "les gens de Lombez/ ceux de Lombez...".

vaignent : inf. *venir*, VInt, MSu, TPr, P6, < *L. veniant*. La graphie **aign** transcrit la prononciation d'un **n** palatalisé comme dans *montaigne*, prononcé en fait "montagne".

cui qu'il doie anuier : tournure très compacte qui correspond à un très vieil état de langue. Prop sub concessive.

cui qu' : CoSub, doit être compris comme "quoique", littéralement "que que", < *L. quicquid*.

doie : inf. *devoir*, VAc, MSu, TPr, P3 (impersonnel, *il* étant ici sujet neutre).

PRÉPARATION 6

Vers 900-959.

Lecture, traduction, identification de toutes les formes et de tous les étymons. Analyse syntaxique de toutes les propositions (indépendantes, principales, subordonnées).

TRANSPOSITION

Mêmes principes que précédemment.

" 900 Vraiment dis-moi maintenant <ce> qui écherra de Bernier ?// Tant <tu> l'as nourri que <tu> l'as fait chevalier.// ... 904 je le vis félon et farouche ; // devant le roi <il> vint me le réclamer en défi.// Quand j'en jurai sur le corps de saint Riquier// <que> pour son malheur <je> l'entendrai à ce sujet surhausser <sa> voix, // alors ils me dit <qu'> il devait bien l'abandonner// jusqu'à ce que <on en> viendrait jusqu'à briser les lances; // mais <il> veut aider ses oncles en difficulté.// 910 <L'> ouït la dame, <elle< <crut> vive enrager:// ... ceci est l'homme dont <tu>

auras <le> désastre, // s'il en a <l'> occasion, <d'avoir> la tête tranchée.// ... 918 et de <vous faire> accorder et dédommager <dans le cas de> cette guerre// ... 925 <Que> mauvais destin ait - je le tiens pour déserteur - // l' homme noble quand, quand il doit batailler, // <il> va se <faire> conseiller par <une> noble dame !// ... 933 Cher fils Raoul, ici <il y> a <un> grand désordre !// Oui, <je> vis <un> tel jour où <j'> eus <pour> toi <un> grand appui, // quand les Français voulurent te mettre hors-la-loi// - ils voulurent me donner au félon embourbé// ... Je ne voulus <pas> le prendre, ni <le faire> coucher avec moi//,... <jusque> tant que tu puisses monter sur ton destrier,//... Puis je t'envoyai à Paris <faire ton éducation> à la cour,// avec quatre centaines - sans point de mensonge -// de nobles hommes - chacun eut le coeur léger -// 945 Il n'y <en> eut aucun qui n'eût un hauberc double.// ... 950 <Je> vis à ce sujet tes ennemis beaucoup s'assombrir, // et tes amis exalter leur joie// parce qu'ils croyaient se <faire> aider de cela <en cas> de besoin.// Or tu veux aller revendiquer une telle terre// où ton ancêtre ne prit auparavant <pas> un denier,// et puisque tu ne veux pas maintenant la laisser <même> par amour de moi,// <que> ce Seigneur Dieu qui a tout à juger// ne t'en ramène ni sain ni sauf ni entier !...

AUTRES EXERCICES

Les étudiants doivent désormais être à même de faire correctement les recherches précédemment proposées, dont le corrigé a été proposé dans les préparations précédentes. A présent le corrigé est concentré sur la nouveauté qu'est l'analyse syntaxique.

ANALYSE SYNTAXIQUE DES PROPOSITIONS

Abréviations :

PrIn : Proposition Indépendante

PrPr : Proposition Principale

PrSuCom : Proposition Subordonnée Complétive

PrSuFi : ... Finale (de but)

PrSuCons : ... Consécutive

PrSuCir : ... Circonstancielle

PrSuConc : ... Concessive

PrSuCond : ... Conditionnelle

PrSuComp : ... Comparative

PrSuRe : ... Relative

DeSy : Démarcateur Syntaxique

NB : Les subordonnées à l'infinitif, lorsqu'elles ne présentent pas de difficulté, ne sont pas comptabilisées.

V. 900-901 : PrIn, Impératif négatif.

V. 902 :

- 1] *Car me di ore* : PrPrin
 2] *q'escera de Bernier ?* : PrSuCom. DeSy *q'*.
- V. 903 :
 1] *Tant l'as norri* : PrPrin
 2] *qe l'as fait chevalier* : PrSuCon. DeSy *qe*.
- V. 904 & 905 : 2 PrIn.
- V. 906-909 :
 1] v. 906 : PrSuCir/ Temporelle-causale. DeSy, *quant*.
 2] v. 907 : PrSuCom, dépendant de 1]. DeSy, 0 : l'AFC peut apposer une subordonnée. Celle-ci est au conditionnel (*orroie*).
 3] v. 908 : PrPr. DeSy, *et*, qui n'a pas ici une valeur de coordonnateur, mais de marqueur emphatique.
 4] v. 909 : PrSuCir/ Temporelle. Dépend de 3]. DeSy, *tant qe*. Mode conditionnel (*venroit*).
- V. 910 : PrIn. DéSy, *mais* (Coco).
- V. 911 : 2 PrIn. DéSy, 0. Propositions juxtaposées.
- V. 912 : PrIn.
- V. 913, 2 PrIn. DéSy, 0.
- V. 914-915 :
 1] *Ce est li hom*. PrPrin.
 2] *dont avras destorbier*. PrSuRe. DeSy, *dont* (renvoie à *hom*).
 3] *de la teste tranchier*. PrSuCom à l'infinitif. DeSy, *de*. Dépend de 2] dont elle complète *destorbier*.
 4] *c'il en a aise*. PrSuCond. DeSy, *c'* (= *se*). Dépend de 3].
- V. 916-918 :
 1] v. 916 : PrPrin.
 2] v. 917-918 : PrSuCom. DeSy, *q'*. dépend de 1]. Le verbe *faites* régit lui-même 3 PrSuCom à l'infinitif.
- V. 919-921 :
 1] *Laisse lor terre* : PrIn. Impératif.
 2] *il t'en aront plus chier* : PrIn. DéSy, 0.
 3] *si t'aideront* : PrPr. DeSy, *si*.
 4] *t'autre guerre...chacier* : 2 PrSuFi à l'inf. DeSy, *a*. La préposition introduit l'infinitive exactement comme une Conjonction de subordination.
- V. 922-924 :
 1] *Raous l'oï* : PrIn.
 2] *le sens quida changier* : PrIn. DeSy 0.
 3] *et jure Dieu* : PrPr. DeSy, *et* (CoSu).
 4] *qi tot a a jugier* : PrSuRe. DeSy, *qi* (renvoie à *Dieu*). Dépend de 3].
 5] v. 924 : PrSuCom. DeSy, *q'*. Dépend de 3]. Conditionnel.
- V. 925-927 :
 1] *Maldehait ait...le gentil homme* : PrPr. Subjonctif. Souhait.
 2] *Je le tiens por lanier* : Pr incise. DeSy, 0.
 3] *quant il doit tornoier* : PrSuCir/ Temporelle. DeSy, *quant*. Dépend de 1].
 4] v. 927. PrSuCir/ Temporelle-causale. DeSy, 0. Dépend de 1.

V. 928-931 :

- 1] v. 928 : PrIn. Impératif P5. Ordre positif.
- 2] *bevez puison* : PrPr. Impératif P5. Ordre positif. DeSy, 0.
- 3] *por vo pance encraissier* : PrSuFi à l'infinifitif. DeSy, *por*. Dépend de 2].
- 4] v. 930 : PrPr. Impératif P5. Or. pos. DeSy, *et si*.
- 5] v. 931 : PrSuCausale. DeSy, *car*. Dépend de 4].

V. 932 : 2 PrIn, la seconde avec DeSy, *si*.

V. 933 : 2 PrIn, dont 1 incise.

V. 934-937 :

- 1] *Ja vi tel jor* : PrPr.
- 2] *que je t'oi grant mestier* : PrSuRe. DeSy, *que*. Renvoie à jour. L'AFC relaie ainsi avec un *que* sans valeur sémantique fixe. On rencontre la tournure en FPC non soutenu. Dépend de 1] et régit 3].
- 3] v. 935 : PrSuCir/ Temporelle. DeSy, *quand*. Le verbe *vosent* est un PaSy P6 ("voulurent"), forme sigmatique venue d'un latin parlé *volserunt* (autre forme, normée, *voluerunt*).
- 4] v. 936-937 : PrIn. DeSy, 0.

V. 938-941 :

- 1] v. 938 : PrIn. Régit deux infinitifs. *Vos* est également un PaSy P1 ("je voulus"), d'un latin parlé *volsi*.
- 2] *ainz te norri* : PrPr. De Sy, *ainz* (CoCo). *ainz* introduit une forte opposition à v. 938. v. 938 comporte une double négation niée ensuite en une affirmation renforcée par *ainz*.
- 3] *qe molt t'avoie chier* : PrSuCausale. DeSy, *qe* (CoSu). *Qe* est un simple démarcateur sans valeur sémantique précise. C'est le contexte qui induit cette valeur. Dépend de 2].
- 4] v. 940 : PrSuFi. DeSy, *tant que* (CoSu). Le verbe est au subjonctif imparfait P3, du latin parlé *potuisset*. L'AFC observe volontiers la concordance des temps. Dépend de 2]. Régit plusieurs infinitifs.

V. 941-945 :

- 1] *Puis t'envoiai...de gentils homes* : PrIn. DeSy (CoCo), *puis*.
- 2] *chascuns ot le cuer lié* : PrIn. DeSy, 0.
- 3] *n'i ot celui* : PrPr. DeSy, 0. L'AFC pratique volontiers la parataxe.
- 4] *n'eüst hauberc doublier* : PrSuRe. DeSy, 0. Le relatif attendu (*qi*) est ellipsé. Ce genre de fausse parataxe existait en LPC (Plaute). La proposition a en outre une valeur particulière qui explique le subjonctif (la tournure existait en latin et existe en FPC). L'imparfait s'explique par la concordance des temps.

V. 946-949 :

- 1] v. 946 : PrIn.
- 2] v. 947 : 2 PrIn.
- 3] *ains t'adouba* : PrIn. DeSy, *ains* (CoCo).
- 4] *et te fist chevalier et seneschal* : PrPr.
- 5] *por t'onnor essaucier* : PrSuFi à l'infinifitif. DeSy, *por* (prép).

V. 950-952 :

- 1] *vi* : PrPr. Perception.
- 2] *Tes enemis en... molt embronchier* : PrSuCom à l'infinifitif. DeSy 0. A la différence des

complétives en **que**, celles-ci se construisent sans démarcateur. Proposition complète : sujet *ennemis*/ verbe *embranchier*. Dépend de 1].

3] v. 951 : même commentaire que pour 2], sauf que cette prop est aussi Pr de 4].

4] v. 952 : PrSuCausale. DeSy, *car*.

V. 953-957 :

1] *Or viex* : PrPr.

2] *aller tel terre chalengier* : PrSuCom à l'infinitif (régie par 1], verbe de volonté).

3] v. 954 : PrSuRe. DeSy, *ou*. *Ou* est pronom relatif, renvoie à *terre*.

4] *et...cil Damerdiex...ne t'en remaint sain ne sauf ne entier !* : PrPr. DeSy, *et* (CoCo). Verbe au subjonctif P3, exprime le souhait négatif.

5] *quant por moi ne les viex or laissier* : PrSuCir/ Temporelle-causale. DeSy, *quant*. Dépend de 4].

6] *qui tot a a jugier* : PrSuRe. DeSy, *qui* (pronom relatif renvoie à *Damerdiex*). Dépend de [4.

V. 958-959 :

1] *Par cel maldit ot il tel destorbier...de la teste tranchier* : PrPr.

2] *con vos orez* : PrSuComp. DeSy, *con* (CoSu). Vient du latin *quo modo* (en LPC, "de quelle façon" ; en LPT2, "comme").